

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / DÉCEMBRE 2014 / N°434

Dossier Noël, sacré païen

Il court, il court,
le cours de philo

Les exorcistes
sont au Vatican



3 Éditorial

Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse. Par Jean De Brueker.

4 Droit de suite**6 Libres ensemble****6 La réforme des cours philosophiques : qui traîne les pieds ?**

Ce sujet brûlant entre tous est abordé sans complaisance par Johanna de Villers.

9 Quel cours commun de citoyenneté ? On reste dans le sujet avec cette approche théorique sur le contenu possible d'un cours de citoyenneté. Claudine Leleux en fait l'exégèse.**12 Pauvre Belgique ?** À l'occasion de la Journée internationale du refus de la misère, Frédéric Vandecasserie s'est penché sur la réalité de la pauvreté en Belgique. Vous avez dit pays riche ?**15 La Bibliothèque insoumise : censurer la censure.** Mélanie Noiret a visité pour nous l'exposition de la Cité Miroir consacrée à la censure. Voici son rapport, non censuré.**18 International****20 De vieux démons hantent le Vatican.** Les exorcistes, ça vous fait sourire ? Au Vatican, on ne plaisante pas avec cela, nous explique Philippe Cohen-Grillet. On y a même institutionnalisé la chose, c'est dire si on prend le Diable au sérieux !**24 SGP, une théocratie version batave.** Aux Pays-Bas, les fondamentalistes protestants ont leur parti politique. Austère et réac, le SGP a pour devise, «le geste à la parole» (divine). Tout un programme, si l'on en croit Pascal Martin.**27 « Le Traité transatlantique, au péril des Européens ?** Benoît

Thomas a assisté pour nous à une conférence-débat du Collectif Roosevelt, avec comme invité vedette Raoul-Marc Jennar. Autant savoir.

30 Dossier: Noël, sacré païen

Vous croyez que Noël est une fête chrétienne ? Que nenni ! Des origines au tout nouveau sapin letton de la Grand-Place de Bruxelles, on ne fait pas plus païen. Ça existe même aux quatre coins du monde.

62 Entretien

Olivier Bailly a rencontré Aïcha Ech Chenna qui en sait long et en fait beaucoup pour la condition des femmes au Maroc.

66 École

Yves Kengen livre un plaidoyer très hugoien pour une réforme des programmes scolaires.

68 Espace de brièvetés**70 Arts****72 Coup de barres.** Frédéric

Vandecasserie vous entraîne dans l'univers utopique et très commercial de Monsieur Étrimo.

74 En français dans le geste ! Ça gesticule dans les conférences. Qu'est-ce que cela signifie ? Frédéric Vandecasserie répond.**76 Sade, dernier cri.** À l'occasion du bicentenaire de la mort du «divin marquis», Philippe Cohen-Grillet remonte aux sources pour réhabiliter à la fois l'homme et son œuvre.**78 Coup de pholie****Le propre de la poussière**

Par Jean Cornil.

Édito / Par Jean De Brueker, secrétaire général du CAL**Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse**

Pour faire avancer nos idées, pour redonner de la vigueur à nos revendications, pour replacer au centre du jeu une balle qu'on croyait perdue dans d'épais taillis, le hasard de l'actualité, l'action inopinée d'un responsable politique peut venir remettre au-devant de la scène un bon classique laïque qui somnolait dans les rayonnages d'un frigo désespérément clos.

Dans cette catégorie, on peut pointer l'initiative du ministre de la Fonction publique devant la commission de l'Intérieur de la Chambre d'envisager, pour les fonctionnaires fédéraux, d'interdire le port de signes religieux, politiques et philosophiques. Sujet sur lequel le CAL s'est déjà exprimé à maintes reprises ; le processus permanent de démarche libre-exaministe à laquelle nous nous astreignons avec volupté nous conduit à confirmer notre position qui va plus loin que la perspective envisagée par le ministre, à savoir : «*Le CAL demande que dispositions légales ou réglementaires claires soient adoptées tant au niveau fédéral que par les entités fédérées pour imposer la neutralité et l'impartialité de la fonction publique et de tous ses agents sans aucune distinction. Cette obligation d'impartialité qui pèse sur le pouvoir public ne s'applique évidemment pas aux citoyens usagers ou justifiables du service public.*»

Dans un autre recoin de la majorité fédérale, une légère fumée s'est insinuée dans les interstices des tabous en matière de consommation de substances psychotropes. Et même si ce joint a été vite colmaté par la toute puissante censure de... l'accord de gouvernement. C'était l'occasion de remettre au devant de l'actualité l'ambitieux projet porté par le CAL depuis de nombreuses années visant à la mise en place d'une expérience de santé publique relative à la libéralisation de la vente, donc de la consommation contrôlée de drogues actuellement illégales. Il ne s'agit nullement d'élucubrations de fêtards en bout de pétards mais d'une approche de la question rationnelle des drogues, argumentée et, par ailleurs, soutenue par des personnes responsables et impliquées dans la lutte contre les assuétudes. Pour le CAL, «*la voie de la prohibition et de la "tolérance zéro" relève d'une posture idéologique et nie les réalités du terrain lorsque l'alternative, celle de la réduction des risques –soutenue par d'autres pouvoirs publics depuis les années 80–, porte ses fruits.*»

L'actualité politique se présente donc comme un levier pour confirmer nos préoccupations sociétales concernant des thématiques directement liées au respect des droits de l'homme, à la défense de la démocratie et à la construction d'une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle. Ne manquons pas de saisir ces opportunités. 

Une trentaine de jeunes des Izards en visite au Musée juif

«On est fier d'être venus. On a des différences au niveau religieux mais on a deux bras et deux jambes, il y a des bons et des mauvais partout et il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Je suis fier de ces jeunes, dans ce moment émouvant. On en a marre d'entendre dire que parce qu'on vient des Izards, on ressemble à celui qui a marqué l'actualité, il y a deux ans. Non, nous sommes Français et heureux de l'être.» Tel était le ressenti, à la sortie de leur visite du Musée juif, des 35 jeunes du quartier des Izards, tristement mis en lumière à l'occasion des tueries de Mohammed Merah –originaire du même coin– en 2012, qui avait fait sept victimes à Toulouse et Montauban.

«Cette visite est particulière», explique pour sa part Jonathan Delathouwer, président de l'Union des étudiants juifs de Belgique, «parce qu'il s'agit avant tout d'un vrai moment de partage. Le rôle de ce musée est de présenter une culture, de s'ouvrir aux autres; et ces jeunes musulmans,

marqués par ce qui s'est passé en ce lieu deux ans après les meurtres commis par Merah, ont souhaité venir ici. J'y vois un magnifique symbole. J'espère qu'à notre tour, nous pourrons leur rendre visite, à Toulouse, pour partager un moment, un repas. On entend trop souvent de propos imbéciles; on stigmatise sans arrêt l'une ou l'autre communauté. Or, seul le dialogue permet la compréhension, la connaissance mutuelle.»

Cette visite était souhaitée par les jeunes Toulousains amateurs de foot, dans le cadre d'une invitation faite par le député européen français, José Bové. «On leur a aussi organisé un match qui a eu lieu mardi, arbitré par Daniel Cohn-



Bendit. Même si cette visite représente en soi un petit geste, il est ô combien symbolique. Je pense que ce matin, on a cassé des barrières. La conclusion qu'ils retiendront, c'est que nous sommes tous frères. Il faut faire tomber les murs et bâtir les ponts.» Pour les jeunes visiteurs, c'était souvent un premier contact. «On avait eu des informations sur les Juifs à l'école mais recevoir les explications du guide (Norbert Cigé, NDLR), apprêhender de près cette culture avec ses symboles, ses rituels, l'hébreu, c'était passionnant.»

Jean Bernard, avec l'aimable autorisation de *La Dernière Heure*

Rire, c'est sérieux

La Fondation Henri La Fontaine a décerné le Prix international Henri La Fontaine, à la Fondation *Cartooning for peace* de Jean Plantu. Un couronnement qui récompense le courage des caricaturistes, «fantassins de la démocratie», poil à gratter du blasphème, artisans de la paix et chantres de la rigolade laquelle, comme chacun sait, est source de bonheur et de longévité.

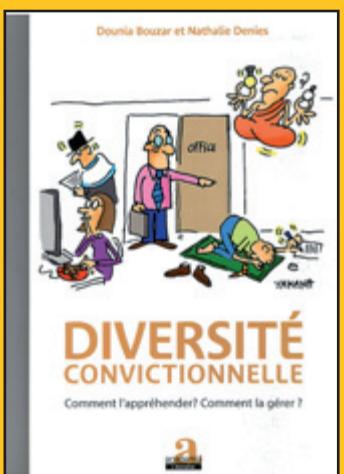
La remise du prix se déroule le mardi 9 décembre, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, sous la présidence de Madame Antoinette Spaak. Que la farce soit avec vous!



Un nouvel ouvrage pour comprendre la diversité religieuse

S'il est un sujet matière à controverses, c'est bien celui de la diversité convictionnelle. Pour ajouter une pierre à l'édifice du vivre-ensemble, Dounia Bouzar et Nathalie Denies viennent de publier un ouvrage sur la gestion de cette diversité au sein des pays d'immigration. Une sorte de mode d'emploi qui ravira tous ceux qui, professionnellement ou simplement dans leur citoyenneté, se sentent concernés par cette question de plus en plus prégnante.

Dounia Bouzar et Nathalie Denies, *Diversité Convictionnelle. Comment l'appréhender? Comment la gérer?*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2014, 247 pages, 25 euros.



La réforme des cours philosophiques : qui traîne les pieds ?

Depuis plusieurs années, le CAL revendique le renforcement d'une formation citoyenne destinée à tous les élèves et fondée sur « l'approche philosophique et la connaissance historique des religions et des mouvements de pensée non confessionnels permettant ainsi aux élèves d'exercer librement leur esprit critique¹ ».

Par Johanna de Villers
Centre d'Action Laïque

Cette réforme est envisageable depuis que d'éménents constitutionnalistes se sont prononcés sur le caractère non obligatoire des cours de religion et de morale actuels et la nécessité de leur réforme². Nous ne reviendrons pas ici sur les tergiversations de la dernière législature autour du pseudo tronc commun défendu par Madame Simonet³, mais bien sur ce qui s'est passé depuis...

1 CAL, *Mémorandum 2014*.

2 Benoît Van der Meerschen, « Cours "philosophiques" : supprimons l'obligation », dans *Espace de Libertés*, n°422, octobre 2013, pp. 11-13.

3 Johanna de Villers, « Une fausse avancée », dans *Espace de Libertés*, n°407, avril 2012, p. 36.

à un cours commun (philosophie, citoyenneté et découverte des religions). Le MR proposait un cours de philosophie et d'histoire des religions dans le 3^e degré du secondaire. PS et Écolo proposaient de remplacer une des deux heures par un cours commun de citoyenneté/philosophie. Le CDH, enfin, se contentait de reprendre la proposition d'un référentiel commun.

Dans la Déclaration de politique communautaire (DPC) rédigée fin juillet par la coalition PS et CDH, c'est, grossièrement, la proposition PS qui y est reprise. Le gouvernement s'y engage, « *dans les écoles de l'enseignement officiel, à intégrer progressivement à partir de la première primaire, un cours commun d'éducation à la citoyenneté, dans le respect des principes de la neutralité, en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou*



© Anne-Christine Poujoulat/AFP

Au collège catholique Saint-Mauront, à Marseille, 80% des élèves sont musulmans. Ce qui ne les empêche pas de suivre le cours de philosophie prévu dans le cursus général.

de morale laïque ». La DPC précise que « *ce cours serait doté de référentiels spécifiques, incluant un apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'homme, des valeurs du vivre ensemble et une approche historique des philosophies des religions et de la pensée laïque* ». En aucun cas, ajoute le gouvernement, « *cette réforme ne pourrait entraîner de perte d'emploi pour les enseignants concernés en place* »⁴.

... qui soulève de nombreuses questions

Cette déclaration constitue certes une avancée, mais elle soulève aussi de nombreuses questions :

✓ Quelle est la pertinence pédagogique de créer un cours d'une seule période par semaine ?

✓ Quelles garanties a-t-on que ce cours soit donné en commun à tous les élèves d'un groupe-classe ? Ne va-t-on pas vers un programme commun à la mode « Simonet » ?

✓ Si ce cours d'éducation à la citoyenneté est si important, pourquoi cette réforme ne concerne-t-elle que l'enseignement officiel ? Que va-t-il se passer dans l'enseignement libre ?

✓ Quels enseignants donneront ces cours ? Quels seront les titres requis ? Si cette réforme n'entraîne pas de perte d'emploi, cela signifie-t-il que ce seront les enseignants des cours de religion et de morale qui les donneront ? Si oui, que fait-on de la question de la neutralité à laquelle ces ensei-

4 Déclaration de politique communautaire, juillet 2014, p. 10.

- gnants ne sont actuellement pas soumis ?
- ✓ Quel sera le contenu de ce cours ? Qui l'élaborera ?
 - ✓ Y a-t-il déjà un calendrier de mise en œuvre de cette réforme ?

C'est à ce jeu de questions-réponses que s'est prêté le député MR, Philippe Knaepen, opposition oblige, face à notre nouvelle ministre de l'Éducation. Et c'est une vraie réponse de Normand qu'elle a commise : «*Rien n'est déterminé, toutes les solutions sont possibles.*»⁵ En ajoutant qu'elle s'engageait «*dans un processus de concertation afin de déterminer la faisabilité du projet, la disponibilité des professeurs, en tenant compte des différentes sensibilités*»⁶. Bref, il semble bien que la ministre n'ait pas, aujourd'hui, d'idée bien précise sur la question.

5 Parlement de la FWB, CRIC n°7-Éduc. 1 (2014-2015), p. 17.

6 *Ibidem*.

7 Cf. Walter Benn Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

8 Conférence inaugurale des 150 ans de la LEEP du 8 octobre 2014; intégralement disponible dans le dernier numéro d'*Éduquer*, n°9, novembre 2014, p. 24.

9 *Ibidem*, p. 24.

séparés, c'est rester dans une politique de différenciation. Lorsqu'on sait que dans certaines écoles secondaires, les groupes classes sont construits sur base du choix du cours de religion ou de morale, que ces choix sont corrélés au niveau socio-économique des élèves, voire à leur niveau académique, c'est une ségrégation interne aux établissements scolaires qui s'installe. Lorsqu'on sait que certains enseignants forment à l'esprit critique et que d'autres non, c'est à nouveau le traitement équitable des élèves qui est mis en jeu.

Le philosophe Édouard Delruelle a exprimé récemment⁸ sa consternation à la lecture de la DPC lorsqu'elle défend l'apprentissage des valeurs démocratiques, des droits de l'homme, du vivre ensemble : «*Comme si notre monde ne dégoulinait pas de valeurs, d'humanisme, de bons sentiments.*»⁹ Et de plaider pour qu'on fasse enfin de la philosophie à l'école. Une philosophie qui enseigne non pas des valeurs, mais un certain rapport critique aux valeurs.

Madame Milquet a invité à la concertation, préparons donc notre plaidoyer pour ce cours d'une heure à venir et, surtout, continuons à demander le remplacement de toutes les heures de religion et de morale par un cours véritablement commun !

Cela étant, Madame Milquet a également lancé un appel à la réflexion sur le contenu lorsqu'elle a évoqué «*ne pas vouloir imposer sa vision des choses*» et exprimé le souhait d'entendre les nombreux acteurs concernés.

Un enjeu d'égalité

Revendiquer un cours commun n'est-il pas un enjeu majeur dans la société d'aujourd'hui ? Le traitement différencié induit par les différentes options «philosophiques» proposées aux élèves constitue non seulement une atteinte au respect de la vie privée, mais joue aussi et surtout en défaveur de l'égalité⁷. Offrir des cours de morale et de religion

Quel cours commun de citoyenneté ?

Le décret «Missions» de 1997, qui intime à l'école le soin d'éduquer à la «citoyenneté» et à la «citoyenneté responsable», ne donne aucun contenu à ce concept. Le législateur pense sans conteste à une citoyenneté démocratique. Que faut-il entendre par-là ?

Par Claudine Leleux
Professeure à la Haute École de Bruxelles - Defré

La citoyenneté démocratique surgit des révoltes de 1689, 1776, 1789 et 1830. Ces révoltes ont ceci de spécifique et d'essentiel que les citoyens se déclarent à la fois les auteurs du droit et des lois et les bénéficiaires tant de droits civils (Liberté d'expression, d'opinion, de conscience, de circulation, de presse, d'entreprendre...) que de droits politiques (souveraineté). Les citoyens se déclarent à égalité (de droit). Il s'ensuit que chaque citoyen a les mêmes droits à égalité avec tous les autres, que ce qui est dû à l'un est dû à l'autre, qu'autrement dit, le droit de chacun est exigible par tous les autres et tous les autres ont le devoir de me garantir mon droit. Ce faisant, il est possible de relier conceptuellement le droit et le devoir et, dans ce cas, une éducation à la citoyenneté (EC) suppose une éducation à ces droits fondamentaux et ces devoirs afférents. Droits (de la première génération, NDLR) qui ont entre-temps été complétés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 par des droits sociaux et des droits culturels.

Le règlement d'école ou de classe peut être l'occasion de rédiger avec les

1 Claudine Leleux, *Éducation à la citoyenneté, Les droits et les devoirs de 5 à 14 ans*, tome 2, Bruxelles, De Boeck, 2006.

2 «Proposition au CEDEP d'un programme pour le primaire (32*1h/semaine) sur la base d'ouvrages existants», sur <http://users.skynet.be/claudine.leleux>.

Une affiche révolutionnaire de 1789 : à placer dans toutes nos écoles ?



© Hartingue/Roger-Viollet

3 Claudine Leleux, *Éducation à la citoyenneté*, tome 3, «La coopération et la participation de 5 à 14 ans», Bruxelles, De Boeck, 2008.

4 Article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : «*Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi.*»

5 Claudine Leleux, *Hierarchiser des valeurs et des normes de 5 à 14 ans*, Bruxelles, De Boeck, coll. «Apprentis Citoyens», 2014.

6 Ibid.

une fois par semaine pour tous les élèves, pour autant qu'il respecte certains principes méthodologiques³ qui permettent réellement aux élèves d'apprendre à participer, c'est-à-dire à prendre leur part (*pars*) du pouvoir (*capere*).

Moralité publique

Les révolutions démocratiques se fondent aussi sur une séparation fondamentale entre les pouvoirs politique et religieux : alors que les rois gouvernaient de droit divin, dorénavant, la légitimité du pouvoir politique est profane et repose sur des principes rationnels sur lesquels les citoyens se mettent d'accord, par exemple, en Constituante. En contrepartie, les citoyens bénéficient du droit à la liberté religieuse et de culte pour autant qu'ils ne nuisent pas à l'ordre public⁴. La citoyenneté démocratique suppose ainsi la reconnaissance et la tolérance du pluralisme

éthique et axiologique tandis que l'État démocratique se doit d'être neutre en matière de convictions. Un cours d'EC est, certes, un cours de moralité mais un cours de moralité publique dans lequel les convictions personnelles quant au sens de l'existence, si elles peuvent bien sûr s'échanger, ne peuvent cependant pas être généralisées. L'enseignant de ce cours commun serait évidemment le garant du respect de ce pluralisme éthique.

Il a, à sa disposition, des dispositifs pédagogiques spécifiques qui lui permettent d'éduquer à la moralité sans heurter les convictions. Je pense notamment aux dispositifs pédagogiques qui visent à faire clarifier et hiérarchiser subjectivement les valeurs dans le respect des valeurs de chacun⁵. Mais aussi aux dilemmes moraux qui devraient être réfléchis en tenant compte de la typologie des normes⁶ : (re)découvrir

que certaines règles d'action sont plus valides que d'autres sur le plan technique, par exemple, ou sur le plan moral, voire lorsqu'elles sont coulées dans la forme du droit. Par exemple :

- ✓ une norme technique plus valide qu'une autre : «*Pour me rendre à l'école en partant de la gare du Midi, je dois prendre le tram 4.*» Kant dirait qu'il s'agit d'un impératif hypothétique. Il s'impose à moi pour atteindre mon but. Si je n'agis pas selon cette règle d'action, je n'atteindrai pas ce but, et ce quelles que soient mes convictions «philosophiques»;
- ✓ tu ne tueras point est, dans le langage de Kant ou d'Habermas, une norme morale, c'est-à-dire une norme valide qui nous engage catégoriquement tous celles que soient nos convictions «philosophiques», et qui, si elle était désobéie, attenterait à l'humanité de l'homme;
- ✓ une norme juridique pourrait obliger le médecin à effectuer une transfusion sanguine sur un mineur Témoin de Jéhovah, malgré ses convictions privées, au nom de la santé publique.

Liberté, égalité, fraternité

En revanche, d'autres normes ne peuvent être valides que pour des personnes qui partagent une même finalité de l'existence (les normes éthiques). Par exemple, je dois jeûner pour gagner mon paradis. Elles ne font pas partie d'un cours commun d'EC. Puisque le pouvoir politique repose désormais sur des principes et non des commandements divins, ce sont les hommes qui légifèrent. Ils se mettent d'accord sur la validité des lois à l'issue d'une

discussion sérieuse et publique. L'apprentissage du discuter fait donc partie intégrante de l'EC, soit sous la forme d'une didactique de l'oral, soit par la participation régulière à un conseil de classe, soit par la mise en place de discussions à visée philosophique sur des thématiques de citoyenneté⁷.

L'aphorisme de la révolution française «Liberté, égalité, fraternité» nous indique aussi quelles sont les valeurs structurantes d'une culture démocratique commune. Simplement, nous dirions, aujourd'hui, solidarité plutôt que fraternité dans la mesure où le passage des Communautés aux Sociétés modernes⁸ se manifeste notamment par le fait que l'entraide ne se limite plus à la solidarité au sein de la famille, d'une communauté ou avec des personnes familiaires mais s'adresse à tout citoyen par l'intermédiaire de l'État. Ainsi en va-t-il, par exemple, du système de sécurité sociale par lequel chaque citoyen reconnaît et aide tout autre citoyen dans le besoin sans le connaître ou sans l'aimer. Si un cours d'EC qui, comme tout cours aujourd'hui, devait se traduire par l'apprentissage de compétences, nous devrions judicieusement choisir des compétences qui sont reliées aux valeurs structurantes démocratiques : développer l'autonomie individuelle (liberté), l'aptitude à prendre sa part du pouvoir et donc à participer (égalité) et les habiletés coopératives (solidarité).

Avec cette ligne de conduite, le programme concret d'une heure d'EC hebdomadaire pourrait prendre la forme de ce que j'ai proposé au CEDEP pour le fondamental et pour le secondaire, à partir de mes ouvrages.

7 Voir Claudine Leleux, Jan Lantier, *Discussions à visée philosophique à partir de contes pour les 5 à 14 ans*, Bruxelles, De Boeck, coll.

«Apprentis philosophes», 2010.

8 Ferdinand Tönnies [1944], *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, trad. J. Leif, Paris, Reitz-CEPL, 1977, coll. «Les classiques des sciences humaines».

Pauvre Belgique ?

Alors qu'un nombre croissant d'habitants du pays risquent de passer sous le seuil de pauvreté, les initiatives se multiplient pour faire ouvrir plus grands les yeux aux pouvoirs publics et aux citoyens. Que ce soit dans les rues, sur le web et même dans la littérature, la sensibilisation poursuit partout le même objectif: déterrer ces pauvres que l'on ne voudrait pourtant pas voir.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

L'Observatoire de la santé et du social a sorti ses chiffres en octobre dernier en matière de pauvreté en région bruxelloise. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont alarmants. En résumé, tous les indicateurs de pauvreté indiquent qu'un nombre important de Bruxellois vit dans une situation difficile. Puisqu'approximativement un tiers des Bruxellois survit avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté. Qu'un cinquième de la population bruxelloise d'âge actif perçoit une allocation d'aide sociale ou de chômage. Et que près de cinq pour cent de la population d'âge actif y perçoit un revenu d'intégration sociale ou équivalent, ce pourcentage étant encore deux fois plus élevé parmi les jeunes adultes.

20% de pauvres

Dernier constat, mais pas le moins alarmant: les enfants qui naissent dans un ménage sans revenu du travail, connaissent 1,5 fois plus de risque de décéder avant l'âge d'un an que les enfants évoluant dans un ménage à deux revenus. «*Mais ce phénomène touche aussi les autres*

régions, et frappe notamment la Wallonie de plein fouet. Où les chiffres ne sont pas plus réjouissants», nous explique-t-on du côté du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, organisme qui interpelle régulièrement les politiques au sujet de la précarité en Wallonie. En bref, 20% des Wallons vivraient sous le seuil de pauvreté, tandis que plus de la moitié des familles monoparentales percevraient un revenu jugé «*insuffisant pour s'en sortir valablement*».

Il est donc grand temps d'agir, et de toutes les manières possibles. Ainsi, le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté a produit un web-documentaire sur la mendicité, qui résulte de mois d'enquête, de près de 50 interviews et de milliers de photos. Celui-ci repose sérieusement le débat sur la mendicité en milieu urbain. Son titre, «*Salauds de pauvres!*», selon la formule rendue célèbre par Jean Gabin, résume à lui seul l'ensemble des clichés qui courent sur les sans-le-sou. Des fainéants qui mériteraient ce qui leur arrive. Et qui voudraient en plus qu'on s'apitoie sur leur sort. Parmi eux, les men-



© DR

En Belgique, 424 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté. Pour eux, le déjeuner pris à l'école est parfois le seul repas chaud de la journée...

dants sont les plus dérangeants. Alors, en Région bruxelloise comme ailleurs, les bourgmestres décident de sanctionner la mendicité, pourtant admise par la loi. Les communes, de gauche comme de droite, la règlementent, l'éloignent, la dissimulent. Mais, au coin de chaque rue, l'extrême pauvreté continue à questionner notre quotidien.

«La pauvreté est une injustice criante surtout à une époque, où les richesses n'ont jamais été aussi importantes.»

«Ce que nous voulons, à travers ce projet transmédia, c'est documenter une problématique sociale qui est trop rarement abordée. En effet, en Belgique,

les chercheurs et les associations de lutte contre la pauvreté semblent s'être parfois désintéressés de cette thématique de la mendicité», expliquent les deux concepteurs du programme. «Après Liège et Bruges, c'est Gand, Etterbeek, Charleroi, Andenne et, tout récemment, Namur, qui ont adopté des règlements anti-mendicité. Et à l'instar de la France, la Belgique semble faire un retour en arrière, vers la répression et la criminalisation de la pauvreté. D'où notre titre, volontairement provocateur.» Très documenté sans pour autant délaisser l'aspect humain des choses, ce «webdoc» allie brillamment le fond (très abondant et précis) et la forme (car le sujet n'interdit pas d'être esthétique!), tout en questionnant le spectateur sur les façons d'agir.

Et, dans le sud du pays, c'est dans l'espace public bien réel, et non plus virtuel, que s'est tenue, le 17 octobre dernier, la «journée de lutte

La pauvreté est une injustice criante en Wallonie, en Belgique, en Europe, et dans le monde.

contre la pauvreté», à l'initiative du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP). Au programme: 17 actions dans 17 lieux, en compagnie d'élus et de membres de la société civile. Avec films, documentaires, pièce de théâtre, ateliers, séminaires et débats. Ensuite, tout ce petit monde a battu le pavé et les clichés. Pour des prises de paroles fortes de militants ainsi qu'un cortège ponctué d'interpellations devant des agences d'intérim, des banques, ou encore devant le Parlement wallon.

Exclus du système social

«*Cette mobilisation, suite à notre invitation, prouve que de plus en plus de gens sont concernés*», explique cette militante. «*Nous vivons, aujourd'hui, une situation très préoccupante, voire carrément inédite. Où même des ménages avec deux conjoints qui travaillent n'arrivent plus à lier les deux bouts. Alors, quand l'un d'eux, voire les deux, se retrouve sans emploi, je ne vous dis pas la galère. Je suis concernée, et je me sens injustement considérée comme une pestiférée.*» Car, comme le précise le RWLP: «*La pauvreté est une injustice criante en Wallonie, en Belgique, en Europe, et dans le monde. Surtout à une époque où les richesses, maté-*

rielles et immatérielles, n'ont jamais été aussi importantes. Toutefois, force est de constater que celles-ci n'ont jamais été autant concentrées dans les mains d'une petite communauté, et ce, au détriment du plus grand nombre. Lutter contre la pauvreté nécessite donc que les pouvoirs publics s'intéressent aux richesses et à leurs usages au bénéfice de tous. La pauvreté n'est pas une fatalité. C'est une conséquence de cet usage inégalitaire de l'accès aux richesses pour tous. C'est aussi une conséquence du déficit des politiques structurelles ou de l'inadéquation, voire du décalage, de celles-ci par rapport à la réalité vécue par les populations. C'est, enfin, une conséquence du capitalisme débridé. Conduisant à une privatisation croissante de services et de biens, qui devraient pourtant être considérés comme des biens communs.»

Parce que si la Belgique est souvent citée en exemple pour son système social en général, elle recèle aussi de milliers de cas particuliers qui sont de plus en plus souvent exclus de ce système. Et ces mobilisations de divers ordres doivent interpeller, sans répit, les pouvoirs politiques. Afin que la sensibilisation mène finalement à l'action. Et à la remise à flot de ces vagues de «salauds de pauvres».



- Le «webdoc» «Salauds de pauvres!» est disponible à l'adresse suivante: <http://webdocs.lesoir.be/salaudsdepauvres/>
- Réseau wallon de lutte contre la pauvreté: www.rwlp.be
- Sur un ton plus léger (mais très pertinent), Mathieu Lindon vient de signer «Les hommes tremblent», miroir peu flatteur de notre attitude face à la pauvreté (Paris, POL, 214, 176 p.).

La Bibliothèque insoumise: censurer la censure

Défendre les livres bannis des rayonnages, dénigrés, proscrits... sous la seule excuse de nous protéger soi-disant de nous-mêmes, tel est le but d'une Bibliothèque insoumise.

Par Mélanie Noiret
Journaliste

Aux États-Unis, depuis 1982, fin septembre, les professionnels du livre organisent la *Banned Books Week*, une semaine consacrée à la lutte contre la censure et à la promotion de la liberté de lire. Une mise en avant de l'importance de l'accès à l'information, de la liberté d'exprimer ses idées, même celles jugées par certains comme non-orthodoxes.

En réponse à cet évènement, l'ASBL Les Territoires de la Mémoire a célébré ce mouvement de résistance et de conscientisation en partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Liège. À cette occasion, la Cité Miroir, à Liège, a hébergé l'exposition «La Censure». Pendant ces quelques jours, les visiteurs avaient la possibilité de consulter une bibliographie commentée ainsi qu'un dossier thématique. Leur était offert à l'analyse une très large sélection d'ouvrages qui ont été, pour de multiples raisons, ciblés par de la censure. L'objectif étant de déconstruire le phénomène et de fournir des outils de réflexion

pour le contrer, ou du moins l'atténuer. Chaque livre était accompagné d'une fiche explicative reprenant les raisons et le contexte dans lesquels cet écrit connut certaines difficultés. En parallèle, les murs de la bibliothèque accueillaient des panneaux pédagogiques retracant l'histoire de la censure depuis ses origines jusqu'à l'heure du règne d'Internet, et son action sur tous les domaines d'expression.

La censure, phénomène millénaire

De tout temps, des hommes se sont battus pour développer et diffuser leurs idées et opinions. De tout temps, écrits ou images se sont heurtés à cet ennemi redoutable qu'est la censure. Phénomène millénaire, celle-ci s'exerce aussi bien au quotidien que dans des circonstances particulières (guerres, dictature...) avec pour effets de réduire les acquis démocratiques.

«Censure» vient du latin *censora*. Dans la Rome antique, le terme qualifiait la charge du censeur qui, en plus de s'occu-

per du recensement de personnes, faisait aussi la police des mœurs. Il est toutefois possible de faire remonter la censure à une période antérieure à son nom, plus exactement jusqu'à l'Égypte d'Akhénaton (XIV^e siècle avant notre ère). Le pharaon fit détruire tous les écrits et autres symboles des anciens dieux. En Chine, l'empereur Qin (- 213 avant J.C.) ordonna la disparition des textes de Confucius. Faut-il encore rappeler le cas de Socrate, condamné à boire la ciguë pour avoir prodigué des enseignements accusés de corrompre la jeunesse ? Et de fait, certains auteurs ont payé, et paient encore de leur vie, leur liberté d'expression. Il suffit de consulter le rapport annuel de l'association Reporters sans Frontières pour constater les traitements subis par les journalistes dans certains pays : emprisonnement, torture, disparition, assassinat...

Des auteurs, aujourd'hui considérés comme majeurs, ont vu leurs œuvres condamnées. L'exposition dévoilait ainsi trois cas emblématiques. Au XIX^e siècle, sous Napoléon III, Gustave Flaubert est jugé pour outrage à la morale, accusé de réalisme vulgaire pour son roman, *Madame Bovary*. Quant à Charles Baudelaire, c'est pour *Les Fleurs du Mal* qu'il se retrouve devant un tribunal. Il doit retirer six des treize poèmes du recueil. Les exemplaires des *Mystères du Peuple* d'Eugène Sue sont détruits, son imprimeur et son éditeur envoyés en prison. Plus proche de nous : le 10 mai 2013 commémorait les 80 ans du premier autodafé organisé par les nazis à Berlin. Un souvenir terrible qui n'est malheureusement pas parvenu à éradiquer totalement ces pratiques antidémocratiques.

« Là où on brûle des livres, on finit par brûler des hommes »

Heinrich Heine

La censure évolue avec le temps et les cultures. Ce qui faisait débat au début du XX^e siècle ne se pose plus de la même manière aujourd'hui. Cependant, notre époque est loin d'être dépourvue de toute censure. À l'heure actuelle, nos sociétés connaissent la résurgence d'un certain intégrisme religieux, accompagné du renouveau d'un moralisme conservateur ; ces phénomènes entretiennent un endoctrinement idéologique en constant développement. L'action des censeurs demeure vivace. En mars 2011, un pasteur américain intégriste brûle un exemplaire du Coran devant les caméras. En février 2013, au Mali, des islamistes organisent des autodafés de précieux manuscrits médiévaux très anciens. En France, au début des années 2000, on se souvient du cas des caricatures du prophète Mahomet parues dans la revue *Charlie Hebdo* et des procès qui s'en sont suivis.

L'intrusion des nouvelles technologies et des nouveaux médias au cœur d'une sphère privée qui l'est de moins en moins, rend ce phénomène de contrainte et de surveillance d'autant plus insidieux car agissant avec l'accord tacite et inconscient de ses victimes... nous !

Typologie de la censure

La théorie divise la censure en plusieurs catégories. La censure directe,

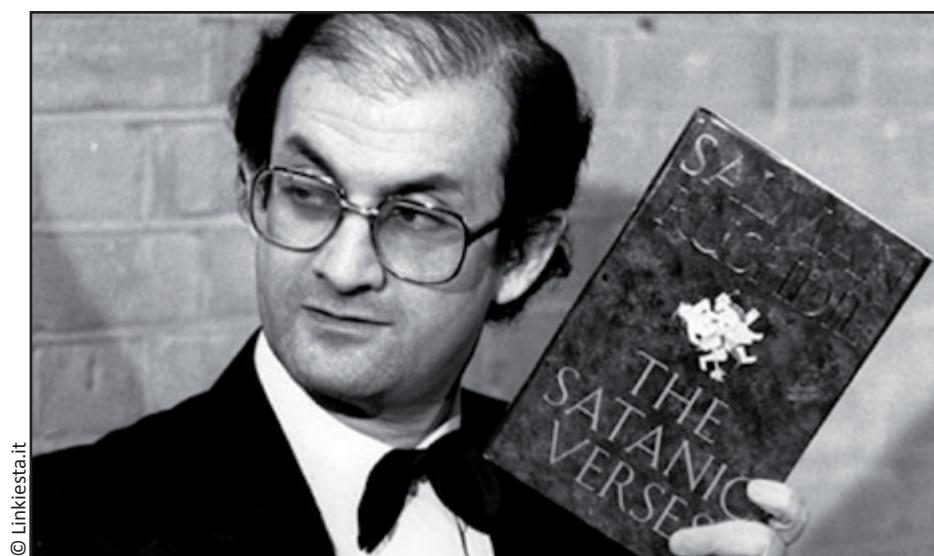
officielle, en tant qu'instrument clairement déterminé d'un pouvoir institutionnel (politique ou religieux). À ses côtés, plus actuelle, plus sournoise, la censure indirecte (ou « nouvelle censure »), passant moins par un interdit clairement défini de la part d'une institution que par la promotion d'un discours conforme aux intérêts du ou des groupes dominants d'une société. Il s'agit alors de voir et de faire voir les choses d'une seule manière, considérée comme l'unique modèle à suivre. Dans ce cadre, l'individu a tendance à tenir le discours que l'on attend de lui. Les théoriciens définissent également la censure semi-directe dans laquelle ils intègrent la censure économique qui favorise la standardisation des objets et la dépendance vis-à-vis de certains biens de consommation. L'autocensure, elle, joue sur la crainte des pressions externes, implicites ou pas (se taire

pour obtenir un subside, un financement par exemple). Il existe aussi une censure dite « positive » qui consiste à protéger les plus jeunes de contenus trop violents ou à tendance pornographique.

Cependant, la censure n'est pas un fatalisme. Il est possible de la neutraliser par l'exercice de la raison et de la liberté d'expression. Il existe des dispositifs permettant de ne pas livrer les informations « dangereuses » sans y adjoindre les nuances nécessaires. Les bibliothécaires, mais aussi les éditeurs, les journalistes, les communicants, se doivent de faire bloc pour préserver la liberté d'expression. Absolue nécessité : ne pas se résigner ! 



www.bannedbook-sweek.org/
www.citemiroir.be



Pionnier de la censure religieuse moderne, Salma Rushdie vit sous la menace d'une fatwa depuis 1988.

- 
- A woman with long, light-colored hair is lying in a hospital bed, looking up at a medical monitor. She is wearing a white hospital gown with the number '101' written on the back. The monitor is mounted on a stand to her left, displaying various vital signs. The scene is dimly lit, with a strong light source from the side highlighting her face and hair. A medical professional's arm and shoulder are visible on the right side of the frame, suggesting a hospital setting.
- 20** De vieux démons hantent le Vatican
 - 24** SGP, une théocratie version batave
 - 27** Le Traité transatlantique, au péril des Européens?

De vieux démons hantent le Vatican

«Le Diable en rit encore», romançait brillamment Régine Deforges. Réformiste autoproclamé, le Saint-Siège vient d'adoubier officiellement l'Association internationale des exorcistes. Une façon pour Rome de renouer avec les très prosélytes pentecôtistes et de rappeler qu'il n'est point de Dieu sans Satan... au risque d'encourager les délires mystiques.

Par Philippe Cohen-Grillet
Journaliste et écrivain¹

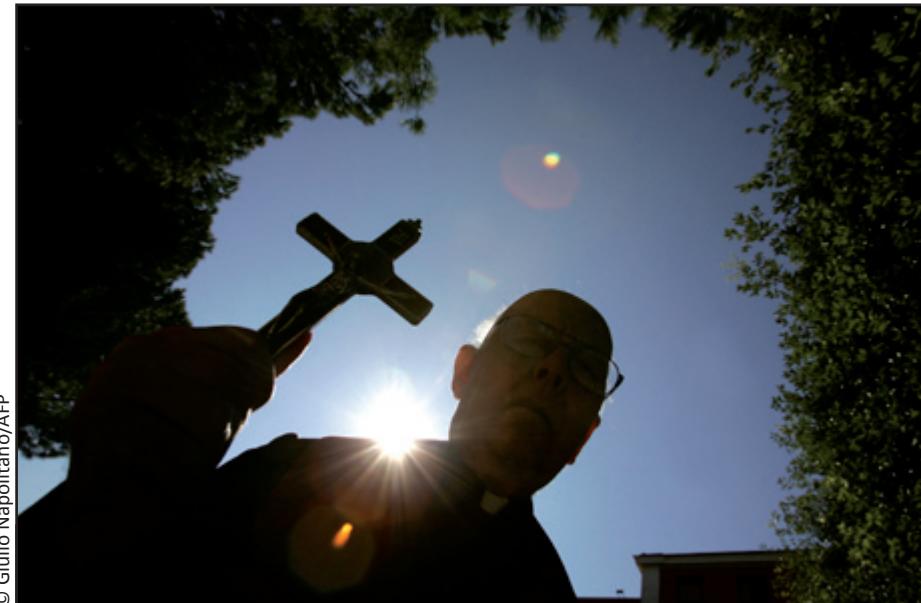
Errare humanum est, perseverare diabolicum. Se tromper est humain, persévéérer (dans son erreur) est diabolique. Persistant à ériger l'infiaillibilité pontificale au rang de dogme de l'Église catholique romaine, le Saint-Siège ne semble guère plus enclin à faire sienne, la célèbre maxime latine.

Ainsi, le 13 juin dernier, la Congrégation pour le clergé a-t-elle accordé par décret formel sa reconnaissance juridique à l'Association internationale des exorcistes (AIE), «conformément au canon 322, alinéa 1 du Code de droit canonique». Ce faisant, ladite association se voit attribuer «le statut de personnalité juridique privée, encadré par le canon 116, alinéa 2 du Code» susnommé. En clair—et à destination des mécréants—, le Vatican nouvelle vague du pape François vient très officiellement d'adoubier en son sein un syndicat de chasseurs de démons dont l'activité consiste à jouer à SOS fantômes, en soutanes mais pour de vrai.

Sitôt la bonne nouvelle annoncée, le père Francesco Bamonte, président de l'AIE et exorciste de Rome, s'est réjoui de cette «source de joie». Voilà enfin reconnu en haut lieu le combat que mène le prélat contre les forces démoniaques, perpétuant ainsi l'œuvre du prêtre Gabriele Amorth, exorciste de la Cité du Vatican qui a fondé l'association en 1990. Celle-ci rassemble 250 ecclésiastiques répartis dans 30 pays, unis dans la lutte ancestrale contre Satan. Désormais, le père Bamonte, fin connaisseur de la trame du Malin et des dégâts qu'il engendre auprès des mortels, espère que «d'autres prêtres se rendront compte de cette réalité dramatique, souvent ignorée et sous-évaluée».

Quand Satan incite les catholiques à la délation fasciste

Faute de statistiques officielles, le Vatican, ne recensant pas les cas d'envoûtements maléfiques comme il le fait pour les miracles reconnus,



Gabriele Amorth, exorciste du diocèse de Rome et Grand prêtre de l'exorcisme officiel estampillé Saint-Siège.

l'évaluation de l'ampleur du phénomène est délicate. La pratique de l'exorcisme pourrait donner une indication. Or, celle-ci bat son plein. En France, «fille aînée de l'Église», chacun des 104 diocèses compte un prêtre officiellement dédié à l'exorcisme. Le prélat, officiant à Perpignan, a confié avoir reçu 900 personnes en consultations postensorcellement sur les six dernières années. Soit, environ, un possédé tous les deux jours et demi ou encore, par extrapolation, 150 endiablés par an dans l'Hexagone. Et encore ne s'agit-il là que des malheureux qui se sont fait connaître en trouvant la force de demander de l'aide et des cas les plus graves.

Aujourd'hui, comme hier, les anges déchus prendraient un plaisir vicieux à semer le désordre dans nos âmes et nos vies. Chaque année, 500 000

Italiens en sont, en tout cas, persuadés et consultent un exorciste. Plus prosaïquement, d'autres facteurs contemporains contribueraient à l'inflation du nombre constatés d'ensorcellements et de maraboutages, pas toujours avérés. Brian Levack, professeur d'histoire à l'Université du Texas, spécialiste de l'histoire politique et culturelle de l'Europe du XVII^e siècle² cite, à cet égard, l'influence grandissante du pentecôtisme, les fidèles de cette mouvance spirituelle ayant aisément tendance à se croire possédés par le démon alors que rien ne semble les y prédisposer. Le pape François lui-même ne s'y prendrait pas autrement s'il voulait les encourager sur cette voie. Le 28 juillet dernier, le Saint-Père est allé à la rencontre d'un rassemblement de pasteurs évangéliques dans la ville de Caserte, près de Naples, où il s'est dit «heureux de retrouver en particulier

¹ Dernier ouvrage paru, *Usage de faux*, roman, Paris, Écriture, 2014.

² Brian Levack, *The Devil Within: Possession and Exorcism in the Christian West*, Yale University Press, 2013 (non traduit en français).



Johan Heinrich Füssli (1783)

Les trois sorcières, dans « Macbeth » : le mythe éternel de la damnation.

le pasteur pentecôtiste Giovanni Traettino» qu'il avait côtoyé du temps où il était archevêque de Buenos Aires. Lors de cette visite, destinée à rapprocher l'Église romaine des mouvements charismatiques, François a demandé pardon pour les «*persécutions infligées aux pentecôtistes italiens sous le régime fasciste de Mussolini*». Traduction: les catholiques qui ont balancé les pentecôtistes aux nerfis fascistes en les traitant de cinglés ont certes mal agi, mais leur enthousiasme dans la délation leur était dicté par Satan, à l'insu de leur plein gré! Les pentecôtistes que cette repentance laisserait dubitatifs sont donc priés d'adresser leurs doléances et réclamations à Belzébuth qui transmettra à Lucifer.

Ces «pensées obscènes» qui distraient des prières

Plus inattendus, d'autres événements récents auraient favorisé la conviction –erronée– de certains, d'être sous l'emprise du diable ou de ses sous-traitants démoniaques. Tel serait le cas du succès mondial du film, *L'Exorciste*, sorti en 1973. Présons, à l'usage des non-cinéphiles, que ce long métrage américain narre le difficile quotidien de la jeune Regan, en pleine crise d'adolescence doublée d'une possession satanique avérée. Résultat, la gamine repeint les murs de sa chambre avec des hectolitres de morve verdâtre qu'elle vomit, marche sur les mains et les pieds le visage tourné vers le plafond, urine

sur les tapis, se masturbe frénétiquement avec un crucifix, effectue une révolution complète avec son crâne et, pour faire bonne mesure, accueille le courageux curé venu la délivrer au cri de: «*Ta mère est une pute!*». Cette ambiance baroque aurait donc traumatisé des générations de spectateurs et pis, engendré, par suggestion et mimétisme, une recrudescence des cas d'envoûtement, tous strictement psychosomatiques.

De telles spectaculaires manifestations démoniaques n'auraient plus cours. Selon Brian Levack, celles-ci auraient atteint leur apogée au XVII^e siècle où l'on ne dénombrait plus les possédés crachant du sang, des crapauds, des anguilles, lévitant, aboyant comme des bêtes, psalmodiant en Latin bien qu'illettrés, etc. Le diable se serait-il assagi ou goûterait-il, désormais, des plaisirs plus simples? Force est de constater que les démons cultivent moins, de nos jours, le sens du théâtral. Le journaliste, François Dunois Canette, a ainsi rapporté certaines des «affaires» traitées par le père Lambey, prêtre exorciste du diocèse d'Autun, en Saône-et-Loire³. Le curé ne compte plus les cas de croyants «qui se disent distraits dans leurs prières par des pensées obscènes ou blasphématoires». Certaines de ses ouailles entendent «des voix ou des bruits bizarres dans la nuit», d'autres «voient des objets disparaître». Il témoigne encore d'une maison qui «a brûlé de l'intérieur, sans flammes», de «cochons-fous qui s'entre-dévorent, de taches de sang qui apparaissent au plafond, de plumes d'oreillers qui s'agglomèrent en croix».

L'efficacité démontrée de la pendaison

Plus terrifiant encore, le curé Lambey révèle le cas d'une femme professeur d'université, sur laquelle il a dû «*pratiquer le grand exorcisme*» avec le renfort de l'évêque du cru. «*Nous avons recommencé plusieurs fois...*», confesse-t-il. Pour les aider dans leur pieuse mission, les prêtres exorcistes peuvent se référer à un mode d'emploi édicté par le Saint-Siège en l'an de grâce 1614. Celui-ci a fait l'objet d'une opportune mise à jour en 1999. Désormais, ce breviaire pratique réduit les injonctions à Satan, recommande d'augmenter les prières adressées à Dieu et, surtout, de s'efforcer à établir le distinguo entre maladies psychiques et possessions démoniaques. Pas évident au premier abord. Avec la sagesse de l'expérience, le père romain Gabriele Amorth incite systématiquement une personne persuadée d'être le jouet du démon à consulter un psychiatre, sans préjudice de démarches spirituelles ultérieures.

L'éternel combat contre Satan s'est donc adapté à l'air du temps. En est-il plus efficace? Pas si sûr. En 1692, le procès dit des sorcières de Salem conduisit à l'exécution de 25 personnes par pendaison, convaincues de commerce avec le démon. Rétrospectivement, cette répression du mal peut paraître un tantinet énergique. Mais le résultat est là. Depuis plus de trois siècles, Satan ne fait plus parler de lui dans ce petit coin du Massachusetts. 

³ François Dunois Canette, *Les prêtres exorcistes. Enquête et témoignages*, Paris, Robert Laffont, 1993.

SGP, une théocratie version batave

De ce côté-ci du Moerdijk, on a surtout entendu parler des travaillistes du PvdA, des libéraux du VVD ou encore des démocrates de D66. Et pourtant, le Parti politique réformé (Staatkundig Gereformeerde Partij, SGP) est le plus ancien parti politique néerlandais. Et de loin le plus conservateur.

Par Pascal Martin
Journaliste

Fondé en 1918, le théocratique Staatkundig Gereformeerde Partij a bousculé les partis chrétiens de l'époque et n'a jamais cessé depuis 1922 d'être représenté au parlement de La Haye. Mais c'est aussi un parti rétrograde, aujourd'hui dans le collimateur de la justice européenne.

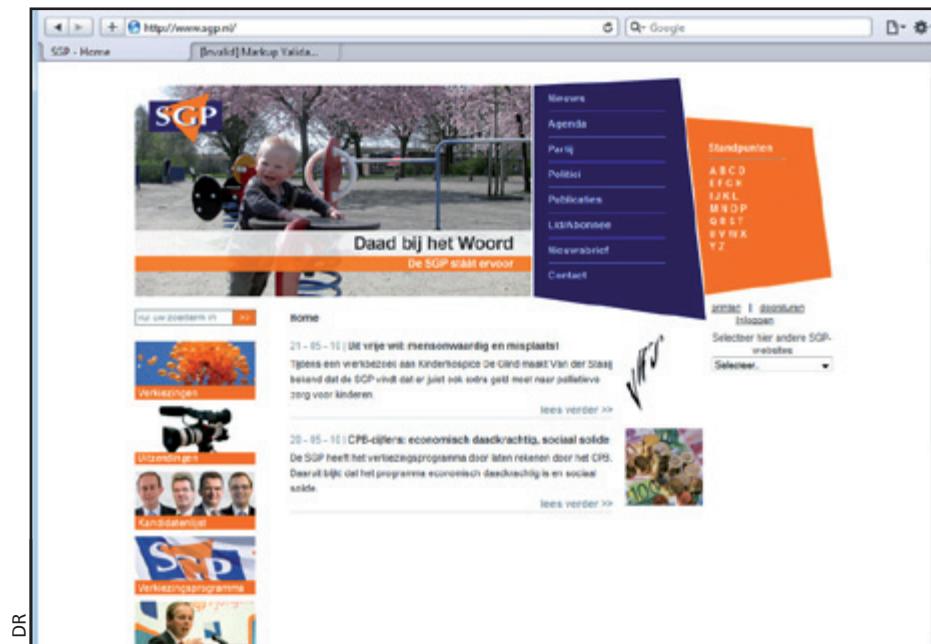
«Rien dans la Bible ne laisse deviner que les femmes ont leur place dans la politique et dans la société.»

À juger de son programme, le SGP pourrait être qualifié de «réactionnaire obstiné» dans un pays qui a fait – ou fit – de la liberté individuelle une vertu cardinale, centrale à la société. Le Parti politique réformé veut, en effet, établir une théocratie aux Pays-Bas, un État basé sur les principes bibliques. Il est opposé à l'homosexualité, et donc au mariage gay et à l'homoparentalité.

Il milite en faveur de la peine de mort. Et il entend interdire le travail des femmes, leur enlever le droit de vote, d'inscription et d'action au sein d'un parti politique.

Calvinistes orthodoxes

Logiquement, ces archaïsmes devraient le maintenir au fond des caves d'un État démocratique bien né. En réalité, le Staatkundig Gereformeerde Partij croît et embellit. Aux législatives de 2012, il a enlevé trois sièges au parlement de La Haye (qui en compte 150). Il réalise de beaux scores dans certaines villes qui forment un ruban de Walcheren à Staphorst –la Bijbel Gordel s'étire du sud-ouest jusqu'au nord-est des Pays-Bas. Un électeur sur trois y vote dans certaines localités en faveur du SGP. De surcroît, le parti fait traditionnellement le plein au nord dans les localités de Urk, Rijssen et Opperdoes mais aussi à l'ouest, comme à Katwijk. Son électorat est réputé stable. Il gagne



© DR «Le geste à la Parole» (du Christ) : tel est le motto du très théocratique SGP.

enfin lentement mais sûrement la minorité des calvinistes orthodoxes.

Régulièrement, des discussions passionnées agitent le parti quant à la place que la femme peut prétendre (ou non) occuper en politique. En 2013, une réunion avait fait les choux gras de la presse. Une femme, Anneke Schaap, assistante de communication de profession, avait même été admise sur l'estrade, soulignait le *Nederlands Dagblad*. La discussion avait oscillé entre le statu quo «biblique» et la nécessité de s'ouvrir au monde. À la tête du parti, certains avaient souligné l'inquiétude des milieux réformés face à la difficulté de trouver une réponse au «défi laïque». Réponse des durs : «Rien dans la Bible ne laisse deviner que les femmes ont leur place dans la politique et dans la société». «La

Bible n'est pas claire à propos de la situation des femmes. Cela devrait être le facteur décisif dans le débat. Les arguments des partisans de la présence des femmes en politique ne sont pas convaincants.»

D'autres passes d'armes au sein du parti opposent adversaires et partisans de l'avortement, surtout en cas de viol. La direction du SGP admet que de tels cas puissent exister, «même s'ils sont minoritaires», et que les femmes concernées doivent être abordées avec une «grande compassion». Toute chose étant relative, cette affirmation pourrait être qualifiée de «progressiste» s'agissant du «parti politique réformé»: ne faisait-elle pas suite aux déclarations controversées tenues devant le Congrès américain par le républicain Tod Akin, lequel prétendait que

les femmes ne peuvent pas tomber enceintes après un viol... Quoi qu'il en soit, la «compassion» suggérée par le SGP a fait rugir la gauche de GroenLinks qui a jugé ces déclarations «dégoûtantes». *«Rien de nouveau sous le soleil: le SGP est un pur et ultraconservateur».* Quant aux travaillistes du PvdA, ils ont fustigé une «déclaration scandaleuse», en se demandant si le SGP recourrait à l'occasion «aux aiguilles à tricoter».

«Mesures appropriées»

Pas simple de sortir d'un tel carcan. Car, en vérité, il y a belle lurette que le «parti politique réformé» tente de résoudre les contradictions qui l'empêchent, en dépit de son ancienneté et de son expérience parlementaire, de se retrouver en ordre utile à La Haye. En 2003, ainsi, son ancien chef, Bas van der Vlies avait déclaré devant des étudiants «vouloir réfléchir» à l'utilisation de la pilule du lendemain après un viol. Mais lorsque les médias ont rapporté ses propos, Van der Vlies a dit avoir été mal compris. L'utilisation de la pilule du lendemain ne correspond pas à la position de la SGP sur l'avortement.

Ce regard étiqueté sur les droits de la femme vaut au Staatkundig Gereformeerde Partij d'être, aujourd'hui, dans le collimateur de Strasbourg. En 2012, la Cour européenne des droits de l'homme a confirmé une décision de la Cour suprême néerlandaise, laquelle estimait que l'État doit prendre des «mesures appropriées» contre le SGP pour

que la femme soit traitée comme un équivalent politique de l'homme. Cela, bien que le parti ait fait valoir le caractère privé de l'association sur laquelle il est basé. Mais, avait rétorqué la Cour, l'État que le SGP prétend régir à travers son action ne peut avoir pour but une inégalité des hommes et des femmes, inégalité contraire aux principes les plus fondamentaux.

Les choses pourraient toutefois évoluer. La majorité des jeunes du Staatkundig Gereformeerde Partij estiment, en effet, que les femmes méritent un rôle à part entière dans la politique. Ce n'est pas la moindre des contradictions que ce parti doit gérer: le SGP peut tout à la fois revendiquer la liberté de marier la politique et la religion tout en refusant ce droit aux musulmans des Pays-Bas.

C'est ainsi qu'en avril dernier, lors de la dernière guerre qui a opposé Israéliens et Gazaouis, l'eurodéputé SGP, Bas Belder, a estimé que la création d'Israël est «l'accomplissement d'une profession divine», que «la solidarité avec le peuple juif est non négociable» et que «Dieu leur a assigné un pays comme c'est écrit dans l'ancien testament». En revanche, Belder a décrit l'islam comme «une menace devant être contrée car elle empêche le salut».

Le Traité transatlantique, au péril des Européens?¹

Raoul-Marc Jennar² l'affirme d'entrée: «Le Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI)³ constitue une menace majeure pour notre modèle de société.»⁴

Par Benoît Thomas
Centre d'Action Laique de Namur

Engagés depuis février 2013 dans une procédure qui voudrait établir un Grand marché transatlantique (GMT), les 28 gouvernements de l'Union européenne et les États-Unis ont joué cette partition dans la plus grande opacité. L'accord viserait pourtant à relancer les économies européennes et étaisunienne et à créer des emplois en favorisant le libre-échange. En réalité, il s'inscrit dans la vision prophétique de David Rockefeller: «Quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire» (*Newsweek*, 1999).

Occultes négociations...

Officiellement, si les représentants politiques du Vieux Continent n'ont pas parlé du PTCI, c'est car il s'agissait de tenir secrets les éléments de la stratégie européenne face aux Américains. Le marchandage était à l'œuvre dans l'arrière-boutique du pouvoir. Jusqu'à ce que des fuites ne permettent la diffusion du mandat de négociation adopté par le Conseil de l'Union européenne en juin 2013. À la lecture de ce texte présentant les «directives pour la négociation», les motifs de crainte sont nombreux.

Le verbe espiègle, Raoul-Marc Jennar a pris le temps de décortiquer les différents articles et est revenu sur les cinq objectifs et présages qu'augure le mandat.

- ✓ Le traité ambitionne de faire appliquer intégralement les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les principes et obligations inhérents. Le but de l'OMC, c'est d'éliminer tous les obstacles à la concurrence au nom du libre-échange, donc aussi bien les droits de douane que des barrières non tarifaires.
- ✓ L'«harmonisation» des normes et répercussions sur le mode de vie. Il s'agit de rendre compatibles les normes en vigueur dans les pays de l'UE avec celles appliquées aux USA et *in fine* de trouver un «plus petit dénominateur commun aligné "à la baisse"» sur les règlements américains⁵.
- ✓ La volonté est d'enlever aux tribunaux officiels le pouvoir de trancher tout conflit sur les normes entre firmes privées et pouvoirs publics et de les confier à un «mécanisme de règlement des différends». Ce n'est plus un système avec des tribunaux démocratiques, ce sont des tribu-

¹ Échos de la conférence-débat organisée par le Collectif Roosevelt.be, «Comprendre le traité transatlantique», le 27 septembre au Théâtre royal de Namur.

² Docteur en science politique, essayiste et collaborateur du *Monde diplomatique*.

³ En anglais *Transatlantic Trade and Investment Partnership* (TTIP), aussi appelé *Transatlantic Free Trade Area* (TAFTA).

⁴ Lire son ouvrage qui traduit et commente le mandat européen de négociation: Raoul-Marc Jennar, *Le Grand Marché transatlantique. La menace sur les peuples d'Europe*, Nîmes, Cap Bear, 2014.

⁵ Secteurs concernés: la législation sociale et le droit du travail, la sécurité alimentaire et la santé publique, tout le dispositif de normes techniques et environnementales, la finance.

À la clé, une tendance à la privatisation des services publics et de la sécurité sociale.

naux compétents (!) pour dépouiller les États et leurs citoyens qui sont envisagés. C'est à ce point? Pour s'en convaincre, Raoul-Marc Jennar relève l'Accord de libre-échange d'Amérique du Nord (ALENA), conclu entre les États-Unis, le Canada et le Mexique depuis 20 ans. «À 30 reprises, des firmes privées américaines ont déposé plainte contre le Canada; à 30 reprises, elles ont gagné. À cinq reprises contre le gouvernement mexicain, les cinq fois, le Mexique a perdu. En revanche, à 26 reprises, des firmes mexicaines et canadiennes ont sollicité un règlement face aux États-Unis, et 26 fois les États-Unis ont eu gain de cause. Trois options débouchent de ces tribunaux spéciaux: soit le gouvernement paie des compensations aux entreprises, soit on supprime la règle contestée, soit les deux.»

- ✓ La suppression des droits de douane entre États-Unis et Union européenne. En fait, ces droits de douane sont déjà presque tous défaits, si ce n'est dans un domaine: l'agriculture. Si on abaisse les taux d'entrée des matières agricoles américaines, l'Europe deviendra le marché le plus ouvert du monde. Pour résister, l'agriculture européenne devra encore plus s'industrialiser et développer une agriculture plus intensive avec plus d'intrants.
- ✓ L'inutilité de tout amendement au texte. Les négociateurs envisagent de créer une institution nouvelle («Conseil de coopération réglementaire» ou, pour reprendre les termes éloquents d'Hilary Clinton, un «OTAN économique») qui chapeauterait l'accord afin de veiller à son respect et de continuer la négo-

ciation sur les points qui n'ont pas abouti sans que ces «nouveautés» ne repassent par les États!

Le gain de l'un est la perte de l'autre

À l'origine le capitalisme s'est développé au détriment des plus faibles et grâce au commerce des esclaves, système qui incarnait le libre-échange sans contraintes. Les grands gagnants de l'ouverture de ce marché transatlantique seraient les banques et les multinationales. On peut légitimement s'interroger sur les dérives anti-démocratiques que promet un accord fomenté par des lobbies et leurs comparses technocrates. Le pacte social européen, s'il existe, a du plomb dans l'aile.

Contre l'achèvement de ce projet, Raoul-Marc Jennar rappelle que le traité devra passer par un processus de ratification en trois temps au cours duquel gouvernements, députés européens et élus nationaux auront des opportunités pour s'opposer. Et d'inviter à la contestation démocratique: «*Ils ne sont forts que du silence qu'ils nous imposent*», souligne-t-il. ♦



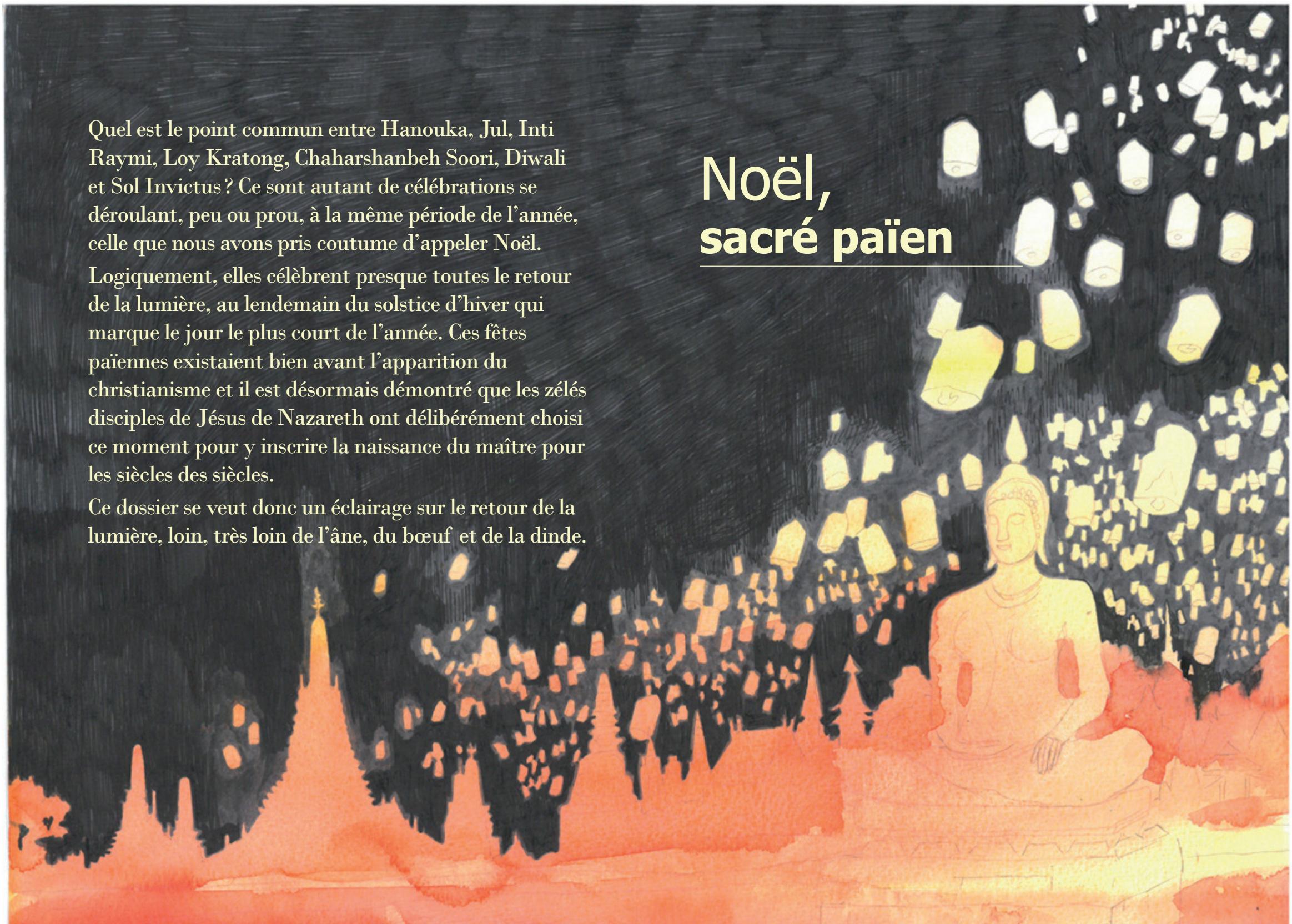
Quand une bonne couverture vaut mieux qu'un long discours...

Quel est le point commun entre Hanouka, Jul, Inti Raymi, Loy Kratong, Chaharshanbeh Soori, Diwali et Sol Invictus ? Ce sont autant de célébrations se déroulant, peu ou prou, à la même période de l'année, celle que nous avons pris coutume d'appeler Noël.

Logiquement, elles célèbrent presque toutes le retour de la lumière, au lendemain du solstice d'hiver qui marque le jour le plus court de l'année. Ces fêtes païennes existaient bien avant l'apparition du christianisme et il est désormais démontré que les zélés disciples de Jésus de Nazareth ont délibérément choisi ce moment pour y inscrire la naissance du maître pour les siècles des siècles.

Ce dossier se veut donc un éclairage sur le retour de la lumière, loin, très loin de l'âne, du bœuf et de la dinde.

Noël, sacré païen





Noël chrétien? Un débat qui sent le sapin...

Il y a quelques années, des voix «laïcardes» s'étaient élevées pour protester contre l'achat sur fonds publics, par la très séculière Ville de Bruxelles, d'un sapin de Noël géant à dresser sur la Grand-Place. Raison de leur courroux: ce symbole chrétien était une insupportable entorse au principe de laïcité. Ce qui reste à démontrer...

Par Yves Kengen
Rédacteur en Chef

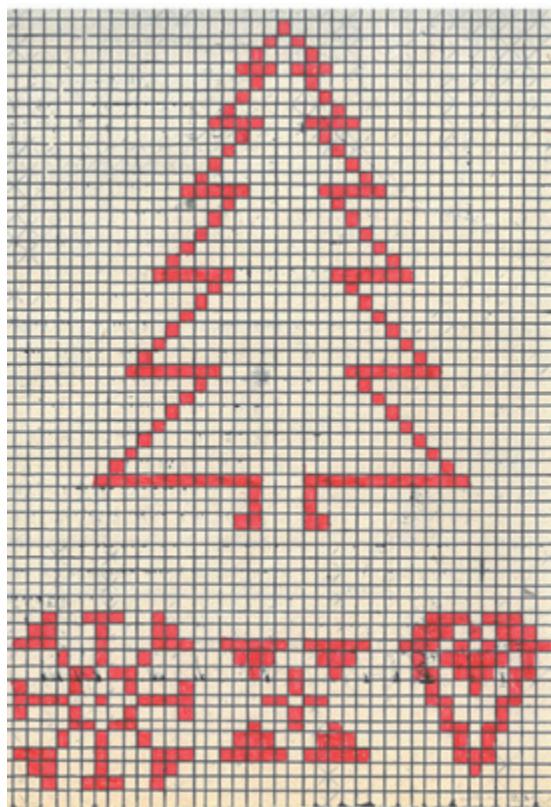
On sait aujourd'hui –et Anne Morelli le rappelle fort opportunément dans son article qui suit– que la fête de Noël du 25 décembre est une survivance de la célébration solsticiale romaine de *Sol Invictus*, l'invincible soleil qui, au solstice d'hiver, reprend force et vigueur au détriment des perturbantes ténèbres. Les zélés disciples de Jésus de Nazareth ont choisi cette date symbolique pour lui attribuer la naissance de leur prophète, dont personne ne connaît la date exacte. Une habile manœuvre politique, dirait-on aujourd'hui, pour récupérer à leur prosélyte profit cette date unanimement célébrée dans le monde romain. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'apparaît le nom de «Noel» (sans tréma) de manière écrite, chez le moine poète Philippe de Thaon, auteur, quelques années plus tard, du *Livre des Créatures* ou *Comput*, un poème didactique sur les corps célestes et les calculs du calendrier, nous apprend Wikipédia. Toujours selon l'encyclopédie en ligne (on est 2.0 où on ne l'est pas), il est issu de l'adjectif latin *natalis* signifiant «de naissance, relatif à la naissance» (de *natus*, «né»), d'abord associé au

mot latin *dies*, «jour» dans la locution *natalis dies*, «jour de naissance» réduite à *natalis* par substantivation de cet adjectif, utilisé en latin ecclésiastique pour désigner la nativité du Christ.

Sainte Famille

Dans la tradition religieuse du Noël chrétien, nulle trace de sapin. On devait d'ailleurs en trouver fort peu sur les terres arides de l'antique Palestine. Le sapin est donc un pur héritage païen, adopté sans doute pour sa capacité pratique à porter des bougies en pyramide et à rester vert tout le temps que durent les fêtes. Seule la crèche qu'on lui adjoint parfois a des relents religieux, avec sa mise en scène bucolique et naïve de la Sainte Famille composée d'une mère vierge, d'un père adoptif et d'un fils né par fécondation *in mysterio*. Bref.

L'origine païenne des célébrations solsticiales ou assimilées à une échéance calendaire se situant à la même période de l'année est attestée par l'existence de telles fêtes dans de très nombreuses civilisations qui sont, pour la plupart,



antérieures au christianisme. On peu d'ailleurs comprendre qu'en dehors des régions équatoriales, la diminution puis l'augmentation, chaque année, de la longueur des jours ait pu intriguer les hommes et nourrir des fantasmes, des légendes et que l'angoissant allongement de la nuit cède le pas, dans leur cœur, à la joie de voir la lumière l'emporter sur les ténèbres. L'occasion est belle, bien sûr, de dissoudre les peurs dans l'allégresse d'une fête libérant l'imagination et incitant à la sacralisation de l'astre réchauffeur (de bus); j'ai nommé le Soleil.

Vraie lumière

Tant chez les Égyptiens que chez les Incas, le soleil était une divinité et ce

ne sont pas les millions de vacanciers qui lui offrent chaque été leur corps en sacrifice sur les plages torrides qui nous contrediront. La peur de le voir faiblir, voire s'éteindre, ne peut que susciter une joie équivalente lorsqu'il nous rassure quant à son éternel retour. Toujours pour Anne Morelli, l'arrivée de Jésus parmi les siens fut d'ailleurs considérée comme la naissance de la «vraie lumière»¹; quel meilleur moment que le solstice d'hiver pour lui rendre hommage, quand les jours recommencent à s'allonger? Il faudra bien faire la concession que le terme «Noël», surtout muni d'une majuscule, qui évoque la nativité, possède une résonnance chrétienne. Mais nous sommes là dans le domaine purement sémantique. Autant on pourrait dire que la Pentecôte est un pléonasme, autant il faut reconnaître que le Noël d'aujourd'hui, en dehors de la messe de minuit et de la bénédiction *urbi et orbi*, tient davantage de la foire commerciale effrénée que d'un pieux pèlerinage. Comme en atteste le violoniste et chef d'orchestre maastrichtois André Rieu², qui squatte le «concert de Noël» sur toutes les chaînes télévisées en Mondovision depuis Vienne, au nez et à la barbe des chorales catholiques ou gospel nettement plus dévotes.

Laiques, dormez tranquilles. Comme vous allez le lire dans les pages qui suivent, Noël, quel que soit le nom qu'on lui donne, a droit de cité dans nos villes et nos campagnes. Quant aux sapins, une fois desséchés, ils se révèlent très utiles lors des très païens feux de la Saint-Jean.

1 Notion récupérée à son tour par la franc-maçonnerie.

2 Lauréat du Grand Prix à l'exportation du gouvernement néerlandais.

Noël avant Jésus-Christ

Le très officiel «Dictionnaire des religions» de Mgr Poupart¹ comme l'«Encyclopédie catholique pour tous»² en conviennent eux-mêmes: jusqu'au IV^e siècle, les chrétiens n'ont pas fêté la naissance de Jésus. Elle est, à partir de ce moment, fixée pour les chrétiens orientaux au 6 janvier et en Occident, au 25 décembre, pour concurrencer des cultes païens qui procédaient, ces jours-là, à des célébrations, et sans aucun rapport avec la réalité d'un anniversaire.

Par Anne Morelli
Historienne des religions et des minorités, CIERL-ULB

Comme le dit catégoriquement la première phrase de l'article consacré à Noël dans l'*Encyclopédie catholique pour tous*: «Personne ne sait exactement quand Jésus de Nazareth est né». «Ni s'il est un jour né», ajouteraient, en outre, ceux qui ne croient pas à l'existence réelle de Jésus mais pensent qu'un mythe a concentré en une seule personne plusieurs prêcheurs eschatologiques sillonnant la Palestine à une même époque pour y annoncer la fin des temps. Mais alors si ce n'est pas la naissance de Jésus qu'on commémorait, que fêtaient les Romains au cœur de l'hiver?

Les fêtes de la Lumière à Rome

D'octobre à décembre, dans l'hémisphère nord, la lumière décroît rapidement et la nuit gagne quotidiennement quelques minutes sur le jour. Ce phénomène est à son paroxysme lors du solstice d'hiver, où la lumière est la plus courte de l'année, on est alors au cœur de l'hiver. Au III^e siècle avant J.C., un calendrier grec indique déjà la célébration, au milieu de l'hiver, d'une fête de

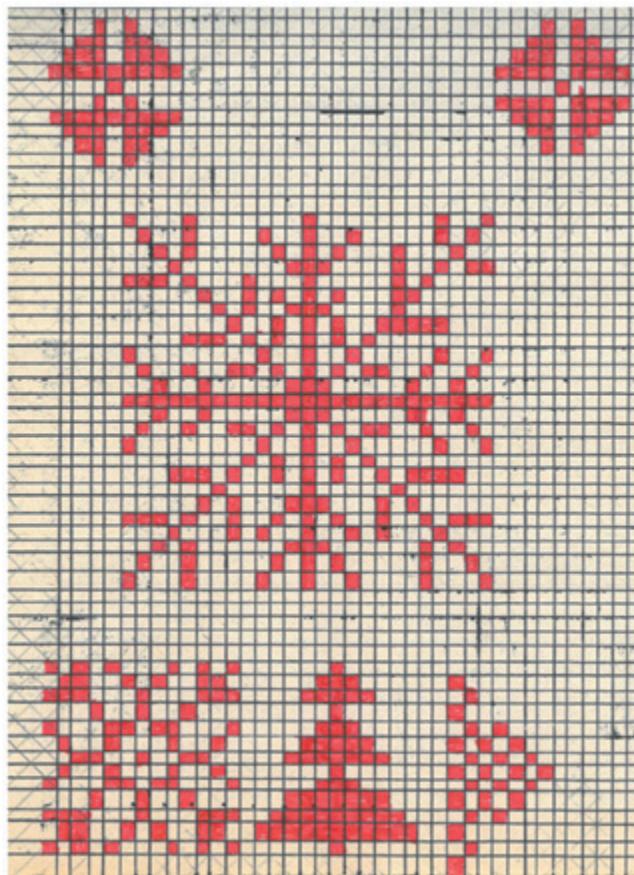
la lumière, du soleil qui (re)naît, de la nuit vaincue. L'Orient célébrait cette fête d'Epiphanie (ou de la manifestation au monde) dans la nuit du 5 au 6 janvier.

Vers 340, Rome fixa, pour l'Occident, l'anniversaire de Jésus au 25 décembre. Pour les chrétiens, la «vraie» lumière illumine alors le monde. En réalité, à la fin de l'empire romain, diverses religions cohabitaient avec le polythéisme classique. Un rituel solaire du culte d'Isis et Osiris réunissait déjà, au moment du solstice d'hiver, la lumière et une vierge qui enfante. L'empereur Aurélien avait, en 274 de notre ère, proclamé comme religion officielle de tout l'empire le culte du *Sol Invictus*, comprenant la victoire annuelle du soleil sur la nuit, à la fin décembre. À la même date, les fidèles du culte de Mithra célébraient également la naissance de leur dieu, porteur de la lumière et allumaient des feux pour stimuler le soleil à s'élever plus haut dans le ciel.

Noël va donc récupérer les symboles isiaques, ceux de la naissance du soleil

1 Paul Poupart, *Dictionnaire des religions*, Paris, PUF, 1984, pp. 1434 sqq.

2 Le nouveau Théo. L'encyclopédie catholique pour tous, Paris, MAME, 2009.



et ceux de la fête mithraïque en célébrant la nouvelle lumière venant illuminer le monde.

Des échanges de cadeaux

À Rome se déroulaient, aux environs du solstice d'hiver, les *Saturnalia*. Ces fêtes étaient dédiées à Saturne, le dieu des graines enfouies dans le sol et dont on espère bien qu'elles vont «ressusciter» au printemps. Lors des *Saturnalia*, on s'invitait les uns chez les autres et l'on s'offrait des cadeaux. Quelques jours plus tard, aux Calendes de janvier, les Romains échangeaient des présents: bougies, poupées, petits sujets.

Les esclaves étaient récompensés. Des

étrennes (*strena*) étaient distribuées. On ne peut évidemment nier que ces échanges de cadeaux des *Saturnalia* et du Nouvel An romain sont clairement en lien avec nos cadeaux traditionnels de fin d'année.

D'autres emprunts aux fêtes romaines

Les Rogations et Litanies, prières publiques et processions qui, encore dans les années 60, se déroulaient dans nos campagnes, évoquent sans aucun doute possible les *ambarvalla lustrales* de la religion romaine, elles aussi destinées à attirer sur les champs, les bénédictions célestes. La grande Rogation catholique se célèbre le 25 avril; la petite Rogation, les lundi, mardi et mercredi précédant l'Ascension. Il est évident que ces fêtes furent fixées à ces dates dans l'idée de supplanter les célébrations romaines. À Rome, le jour consacré à ce rite était justement le 25 avril. À cette date des *robigalla*³, marquées par une procession sortant de Rome par le pont Milvius⁴, fut substituée, au VI^e siècle, une procession chrétienne qui emprunta quasiment le même itinéraire!

Dans le nord-ouest de l'Europe, les petites Rogations ou Litanies, précédant l'Ascension, correspondent à l'époque des gelées tardives si redoutées par les agriculteurs. Les Romains priaient du 25 avril au 13 mai pour faire protéger par les dieux, les jeunes bourgeons de vigne et les fleurs des arbres fruitiers. L'Église remplaça ces fêtes païennes par l'invocation de Dieu et spécialement l'invocation des trois saints-Mamert⁵, Servais et Pancrace⁶—appelés populairement les *saints de*

glace. Les Rogations furent étendues à l'ensemble de l'Église au VIII^e siècle par le pape Léon III.

On pourrait aussi prendre l'exemple de la période des *Lupercales*⁷, fêtes romaines du réveil de la nature, célébrées parfois de manière licencieuse et qui ont été transformées en fête de Saint-Valentin. On peut également rapprocher, pour cette même période de l'année, les Bacchanales avec le Carnaval chrétien et voir dans la purification de la Chandeleur⁸ (qui évoque les relevailles de Marie, quarante jours après la naissance de Jésus) une réinterprétation des *hypercales* où, en l'honneur de Proserpine, on mangeait des galettes de

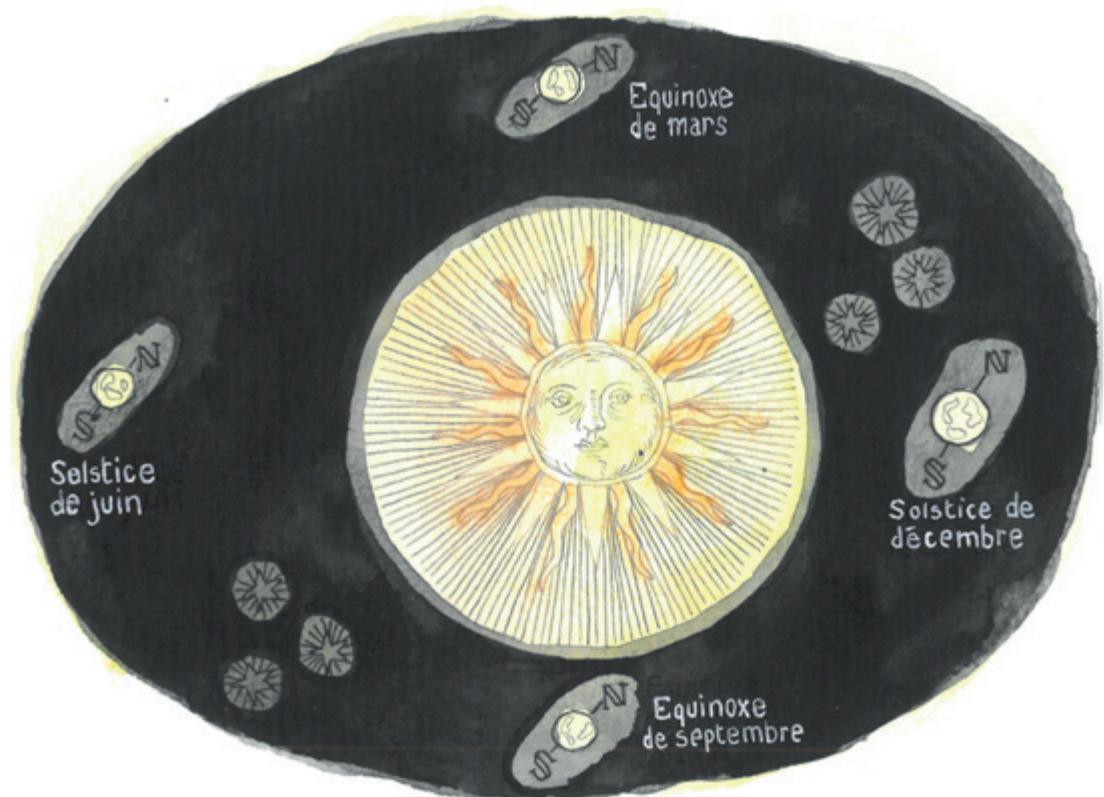
céréales et où les champs et les maisons étaient purifiés.

La fête des morts avait aussi son équivalent à Rome, mais c'est le 22 février que les Romains célébraient les défunt de chaque famille. Pour *déraciner* cette célébration, ou plutôt la christianiser, la fête solennelle de l'apostolat de saint Pierre fut fixée à cette date. Les rites liés au culte des morts furent cependant particulièrement difficiles à extirper. L'antique repas funèbre du 22 février perdura, en Occident, jusqu'au XII^e siècle au moins et bien plus tard chez les orthodoxes. Quant à l'office des morts du 2 novembre s'inspirant de cette piété familiale, il ne remonte

³ Martyr mort en 304, fêté le 12 mai.

⁴ Célébrées le 15 février et jusqu'au VI^e siècle. Le dieu Lupercus était lié à un rituel de fécondité.

⁵ Pour laquelle on évoque généralement Luc 2, 22-39.





qu'au X^e siècle et est généralisé en Europe au XI^e siècle.

Une stratégie

Lorsqu'une nouvelle religion tente de s'imposer, elle doit faire face aux lieux de culte et aux traditions religieuses qui l'ont précédée. Pour les lieux de culte, ils peuvent être détruits ou réutilisés mais, même en cas de destruction, le lieu du nouvel édifice sera, la plupart du temps, celui de l'ancien. On donne un sens nouveau à un itinéraire bien installé dans la tradition.

Pour les fêtes et jours sacrés, c'est aussi la réinterprétation qui pré-

vaut. Le christianisme a donné un autre sens à des célébrations qui étaient bien ancrées dans le cycle saisonnier. Il ne les a pas supprimées mais christianisées, ce qui est bien plus efficace qu'une stratégie frontale d'interdiction formelle qui aurait été contournée.

Ainsi, les fêtes en vigueur dans l'empire romain finissant –et «Noël» en particulier– ont été absorbées par le calendrier chrétien, comme, par ailleurs, il a intégré aussi les fêtes juives et celles du polythéisme nordique, au point qu'aujourd'hui, le grand public croit fermement que Noël est la plus typique des fêtes chrétiennes. 

Diwali : un vrai socle de culture

Diwali est, sans doute, la plus importante fête de l'Inde, une fête à la fois religieuse et culturelle. Intimement liée au vaishnavisme, l'une des principales branches de l'hindouisme, Diwali est l'une des dates essentielles du calendrier religieux, mais elle est également culturelle en ce qu'elle rassemble aujourd'hui les indiens de toute tendance spirituelle –sikhs, jaïns, zoroastriens, bouddhistes, etc.

Par Martin Gurvich
Secrétaire général du Forum hindou de Belgique

Diwali fête la victoire de Dieu sur le mal et célèbre la famille. Elle est très intimement liée à la lumière et est, à ce titre, appelée la «fête des lumières».

Le monde s'ouvre de plus en plus à la culture ainsi qu'à la spiritualité de l'Inde et Diwali est, à présent, fêtée de Mumbai à la Maison Blanche et de Fidji au 10, Downing Street. La spiritualité de l'Inde, que l'on appelle communément l'hindouisme, est inclusive de nature; elle permet de très nombreux moyens d'expression: théologie, textes sacrés, leaders spirituels, institutions, etc. Toutes les croyances majeures et quelques minorités persécutées ont prospéré en Inde: zoroastrisme, baha'i, judaïsme, christianisme, islam, etc. Parmi les traditions spirituelles de l'hindouisme, certaines voient un culte à Dieu en tant que personne suprême (Vishnu, Krishna et Narayana), d'autres célèbrent

plusieurs divinités (Shiva, Durga, Ganesh, Kartikeya, etc.) tandis que d'autres vénèrent le Brahman impersonnel. En d'autres termes, certains hindous sont monothéistes, d'autres monistes ou d'autres encore polythéistes et de très nombreux hindous sont les trois à la fois!

Démon concupiscent

Pour en revenir à Diwali et à ses origines, elle remonte à la grande épopée du Ramayana, l'un des textes de loin les plus célèbres de tout le sous-continent depuis des millénaires. L'impact du Ramayana sur l'esprit des Indiens a été tellement phénoménal qu'il a donné vie à d'innombrables pièces de théâtre, danses, peintures, sculptures, livres, films, etc. au cours des siècles et, récemment c'est le pays tout entier qui retenait son souffle chaque semaine au moment de la diffusion du Ramayana en série télévisée.

L'apport unique de la communauté hindoue rend la société belge toute entière plus riche et plus complète.

En résumé, Diwali est le chapitre de l'épopée où Rama (un avatar de Vishnu) remporte la victoire sur Ravana lors d'une bataille épique, et où il sauve Sita qui avait été kidnappée par ce démon particulièrement concupiscent. Diwali est raconté dans le chapitre du retour de Rama et Sita, en leur capitale, à Ayodhya, dans un aéronef. Tous les citoyens du Royaume les honorent en allumant des lumières à leur approche pour célébrer la victoire de Rama et son retour après de si longues années d'exil et de recherche de Sita.

Il ne saurait y avoir de cérémonie ou de rituel en Inde sans allumer des lampes à ghee pour célébrer le triomphe de la lumière, de la moralité, du savoir, de la vertu, de la spiritualité, sur les ténèbres, l'immoralité, l'ignorance et le matérialisme. Il n'y a pas de discours politique, d'inauguration, d'évènement de quelque importance en l'absence de telles lampes. Pour Diwali, la plupart des habitations sont décorées de lumières et des pétards éclatent dans les rues.

Diwali est, à présent, également un évènement culturel: la célébration du Nouvel An que de nombreux Indiens marquent en offrant des

sucreries et par des fêtes de famille. Les temples sont bondés, les boutiques bien achalandées et l'Inde toute entière semble être passée à une vitesse supérieure. Diwali est l'occasion de célébrer, partager, prier, glorifier, et pour les vaishnavas, se souvenir des divertissements de Rama, plus particulièrement de sa victoire sur Ravana et de l'accueil triomphal que les citoyens d'Ayodhya ont réservé à Sri Rama. On peut voir partout des lumières et de magnifiques décorations. Les centres commerciaux sont métamorphosés. J'en ai visité un lors d'un séjour récent à Delhi: une représentation colossale de Hanuman, le singe grand dévot de Sri Rama, formée de plus de 26 000 cloches avec tout autour des milliers de lampes électriques. Les passants appréciaient et prenaient des milliers de photos avec leur famille ou leurs amis.

Vers une reconnaissance?

Qu'elles soient sikhs, hindous ou jaïns, partout où il y a des communautés indiennes, Diwali est fêtée. En Belgique, plusieurs temples célèbrent Diwali et, depuis de nombreuses années, Anvers réunit de façon fort joyeuse les communautés indienne et belge lors d'un grand événement culturel.

Dans un monde où les attitudes radicales et sectaires défient la cohésion sociale des sociétés pluriculturelles, le dialogue est clairement une réponse au repli identitaire. Les communautés de toute conviction (chrétienne, musulmane, juive, hin-



dou, bouddhiste, sikh, humaniste, jaïn, bahaï, etc.) apportent une contribution essentielle et enrichissent cette société globale au sein de laquelle nous vivons tous. Le temps du quasi-monopole d'une croyance est pratiquement révolu. L'apport unique de la communauté hindoue rend la société belge toute entière plus riche et plus complète. Nous souhaitons de tous nos vœux que, très prochainement, le gouvernement belge reconnaîsse officielle-

ment l'hindouisme et voit combien ses contributions aident à faire de la Belgique, un pays réellement ouvert et multi convictionnel. 

Hanoukka, l'éternel combat de la lumière

Alors que les jours deviennent de plus en plus courts et que la lumière se fait rare, les Juifs du monde entier se préparent à allumer les bougies de la «hanoukiya» pour faire reculer les ténèbres et célébrer le miracle de Hanoukka.

Par Delphine Szwarcburt
Centre communautaire et laïque juif (CCLJ)

D'après des enquêtes récentes, cette «fête des lumières» serait l'une des plus observée dans les communautés juives de diaspora. Cela n'a pas toujours été le cas: en quelques décennies, la célébration de Hanoukka a évolué et d'une fête mineure, a accédé au statut de fête majeure, notamment en raison de la pression qu'exerce Noël sur les familles juives qui vivent dans des pays à tradition chrétienne.

Si le phénomène a débuté aux États-Unis, il se répand de plus en plus en Europe où il n'est plus rare de voir des familles décorer leur *Hanoukka tree* (sapin de Hanoukka) et distribuer jouets et cadeaux à la place des traditionnelles petites pièces ou *Hanoukka gelt*. Dans des pays où les fêtes de fin d'année jouent un rôle social important, l'évolution du statut de Hanoukka permet aux communautés juives d'affirmer leur culture et leur héritage tout en luttant contre l'assimilation.

Plantons un peu le décor...

Après des siècles de domination de différents peuples étrangers et après

le partage de l'immense empire d'Alexandre le Grand, ce sont les Séleucides qui règnent sur Sion.

En -175 arrive au pouvoir Antiochus IV (nommé Épiphane) qui opte pour une nouvelle politique. Il cherche à réunir toutes les nations placées sous son pouvoir en un seul peuple, et, pour cela, il interdit la pratique des commandements de la Torah aux Juifs et veut leur faire adopter les coutumes grecques par la force.

Hanoukka est une fête de libération nationale qui inclut la liberté religieuse, mais ne se limite pas à elle. Cette confusion des libertés provient du fait que, dans le monde antique, il n'y avait pas de délimitation claire entre la religion et le reste de la culture. La religion était si profondément ancrée dans la vie quotidienne et politique que celui qui voulait essayer de supprimer un groupe ethnique n'avait qu'à s'en prendre à sa religion pour le détruire. Depuis le règne d'Alexandre le Grand, tous les pays du Moyen-Orient ont subi l'influence de la culture grecque appelée aussi culture hellénistique. Les

peuples de la région s'efforcent d'imiter les moeurs de leurs dirigeants et certains s'assimilent totalement et disparaissent en tant qu'entités nationales.

Du côté juif, la situation n'est pas si tranchée. D'une part, il y a l'aristocratie juive de Judée qui avait embrassé avec empressement les coutumes hellénistiques qui glorifiaient la beauté, l'art, la tragédie, l'athlétisme et la nature. De l'autre côté, il y a le reste du peuple juif, les petits artisans, les paysans et les travailleurs pauvres qui formaient la majorité de la population de l'époque. C'est de ce milieu rural et des classes moyennes ou défavorisées que surgit un nouveau mouvement national qui refusait l'assimilation.

Antiochus, voulant assurer l'hégémonie grecque, promulgue plusieurs édits lorsqu'il constate qu'une grande partie des Juifs n'adoptait pas spontanément la culture grecque. Les Juifs qui ne se soumettent pas sont persécutés. La révolte gronde et la résistance s'organise. Des fugitifs quittent les villes pour se réfugier dans le désert de Judée et mettent sur pied un mouvement de rébellion. Le foyer de la révolte se trouve à Modi'in où Mattathias et ses fils (les Hasmonéens) refusent de se soumettre aux édits et combattent les hommes du Roi. Ces révoltés, appelés les Maccabées, prennent le maquis dans les montagnes de Judée et mènent des actions de guérilla contre l'autorité séleucide et les hellénisants.

Après la mort de Mattathias, c'est son fils, Juda Maccabée, qui dirige la révolte. Celle-ci s'organise et, malgré le déséquilibre des forces en présence,

réussit à prendre le contrôle de la Judée ainsi que de Jérusalem. En 164 avant notre ère, Shimon, le dernier fils de Mattathias, prend le commandement, chasse les troupes occupantes et rend à la Judée son indépendance. Le temple est alors purifié et restauré.

La reconquête de Jérusalem, de la *menorah* à la *hanoukiya*

À leur entrée dans le temple de Jérusalem, les Maccabim le trouvent dévasté. Les Grecs avaient profané toute l'huile sainte servant à alimenter le chandelier à sept branches, la *menorah*, qui devint plus tard le symbole principal du judaïsme. Ils ne trouvèrent qu'une seule fiole d'huile marquée du sceau du Grand Prêtre. Une quantité d'huile si réduite ne pouvait suffire à l'éclairage de la *menorah* que pour une seule journée. C'est alors que se produisit un «miracle»: de cette huile, la lumière se perpétua huit jours. Voilà pourquoi Hanoukka s'appelle aussi, *Hag Hanissim*, la fête des miracles.

Lors de la ré-inauguration du temple, Juda institua la fête de Hanoukka (signifiant «inauguration»), en mémoire de ce miracle. On fabriqua alors une *menorah* spécifique pour Hanoukka, comportant neuf branches (huit pour les jours de la fête et une pour allumer les autres), qu'on appela la *hanoukiya*. Naturellement, Hanoukka devint aussi la fête des lumières et s'appelle donc aussi *Hag ha-Ourim*.

Hanoukka est non seulement l'occasion de se rappeler la victoire



héroïque des Maccabées et l'histoire miraculeuse de la petite fiole d'huile, mais aussi le moment idéal pour les enfants, parents et grands-parents de se réunir en famille et de découvrir un véritable sentiment de communauté. Lors de la célébration de Hanoukka, chacun est invité à participer, du plus petit au plus grand: la transmission est l'une des valeurs fondamentales du judaïsme et le rapport entre les générations est vital. Chaque membre d'une famille est responsable des autres et de la com-

munauté toute entière. Célébrer les fêtes ensemble permet de ne pas briser la chaîne de la continuité, mais ces moments privilégiés renforcent aussi le sentiment d'appartenance à une famille, à un peuple, à l'humanité toute entière.

Le récit de cette victoire «d'un petit nombre contre une multitude» nous fait prendre conscience que chacun peut changer l'histoire avec du courage et de la persévérance. À nous de prendre exemple sur les Maccabées et

à garder intact notre esprit de révolte lorsque nous sommes confrontés à des injustices. En allumant les bougies, nous perpétuons l'éternel combat de la lumière contre les ténèbres, du bien contre le mal, opposition présente dans toutes les traditions.

Le Talmud nous enseigne que seule la lumière ne diminue pas quand on la divise, au contraire, elle augmente. Cette année encore, dans tous les foyers juifs, nous ferons briller ces lumières en espérant qu'elles éclairent le monde et fassent reculer l'obscurité.

Quelle est la symbolique de Hanoukka ?

Hanoukka symbolise le combat du peuple juif contre l'assimilation forcée; le combat pour la survie spirituelle du judaïsme et son identité face aux autres courants de pensée.

C'est la lumière de la vie juive que les Grecs voulaient éteindre définitivement.

C'est aussi la survie du monothéisme face à un hellénisme qu'Antiochus Épiphane entendait imposer de force. Hanoukka nous offre une leçon de courage, celui d'une minorité luttant avec acharnement pour défendre ses propres valeurs. Cette fête nous enseigne le respect de l'autre et de sa volonté de vivre en préservant sa culture et ses traditions.

Hanoukka est aussi une histoire d'hommes et de femmes: elle nous

enseigne le besoin de s'unir, de s'organiser, d'agir, de combattre, d'utiliser toutes les ressources de notre ingéniosité, bref, de prendre notre destin en main et de ne pas se laisser aller à la seule prière pour envisager un avenir meilleur. L'étude, la prière, la contemplation et la dépendance vis-à-vis de Dieu ne peuvent jamais remplacer la prise de responsabilité. Le miracle, s'ils ne l'ont pas attendu, ils l'ont créé de leurs propres mains.

Quant à la légende de l'huile qui brûla huit jours, c'est une histoire merveilleuse mais qui intervient après les faits et la victoire. Cette histoire est visiblement absente du récit des premiers et seconds Maccabées qui décrivent le soulèvement politique. Bien plus, l'histoire du «miracle de Hanoukka» fut inventée par des rabbins des centaines d'années plus tard pour amoindrir la responsabilité des hommes et des femmes face à leur destin et pour exalter à sa place notre dépendance par rapport aux interventions sur-naturelles.

Comme le disent les sages: «*Tout être humain porte en lui sa lumière, mais en unissant les petites flammes individuelles, nous obtiendrons un feu très puissant.*» En fêtant Hanoukka aujourd'hui et en rappelant le courage des Maccabées, nous affirmons le droit de tous les peuples de vivre libres sur leurs terres en respectant leurs traditions et culture. 

Le Chaharshanbeh Soori ou la victoire de la tradition sur la doctrine islamique

Originaire d'Iran, la célébration du Chaharshanbeh Soori a en grande partie perdu sa connotation religieuse et est avant tout devenu une tradition liée aux particularismes de la culture iranienne.

Par Vincent Eiffling¹

Doctorant en Sciences politiques à l'Université catholique de Louvain

S'il est communément admis que les racines de cette coutume proviennent du mazdéisme pratiqué initialement par les divers peuples iraniens, l'incertitude demeure cependant quant à l'origine exacte de cette célébration, et ce, aussi bien en ce qui concerne sa signification première que ses modalités rituelles initiales. Ce flou historique est dû au peu d'éléments qui nous sont parvenus en ce qui concerne le mazdéisme lui-même². Aussi, diverses interprétations coexistent actuellement, aucune ne parvenant à prendre le dessus sur l'autre. Certains éléments peuvent cependant être avancés avec certitude afin de mieux comprendre cette tradition du Chaharshanbeh Soori.

Mazdéens et zoroastriens

Le mazdéisme est un terme général désignant sous une même étiquette

l'ensemble des croyances et cultes vénérant Ahura Mazda comme une divinité de premier plan. Les religions mazdéennes sont polythéistes, à l'exception du zoroastrisme – première religion monothéiste de l'histoire humaine – qui ne reconnaît que Ahura Mazda comme seule et unique divinité. Autrement dit, si tous les zoroastriens sont bien mazdéens, tous les mazdéens ne sont pas zoroastriens. Sous ses formes polythéistes, le mazdéisme reconnaît un panthéon hiérarchisé et quantitativement important de divinités à la tête desquelles se retrouve un triumvirat composé des trois divinités principales: Anahita, Mithra et, bien entendu, Ahura Mazda. Les différentes formes du mazdéisme cohabitèrent pacifiquement au cours des premiers siècles de l'histoire des dynasties iraniennes que furent les Mèdes, les Achéménides et les Parthes. À titre d'illustration,



Cyrus II le Grand, fondateur de l'Empire achéménide, ne promulgua-t-il pas la liberté de culte sur l'ensemble de son empire comme l'en atteste son célèbre cylindre aujourd'hui conservé au British Museum? Cette coexistence pacifique perdura jusqu'à l'Empire sassanide (224-651 ap. J.-C.) qui instaura la forme zoroastrienne du mazdéisme comme religion d'État, n'hésitant pas à faire usage de la violence si nécessaire à l'encontre des autres courants religieux³.

En dépit de leur pluralisme, les diverses ramifications du mazdéisme présentent le dénominateur commun de porter au premier plan du culte les quatre principaux élé-

ments, à savoir l'air, l'eau, la terre et le feu. Ce dernier constitue le plus important de tous. Il est considéré comme purificateur mais aussi et surtout, il symbolise le lien entre le monde terrestre et le domaine du divin dans la mesure où il est le seul des éléments nécessitant l'intervention de l'homme afin de pouvoir se maintenir indéfiniment. De là, provient notamment la dénomination des lieux de cultes zoroastriens en tant que «Temples du feu»⁴.

Table rase

Dans sa forme contemporaine, l'ascendance mazdéenne du Chaharshanbeh Soori demeure manifeste dans la mesure où le feu se retrouve

¹ Spécialiste de l'Iran, Vincent Eiffling est également chercheur au Centre d'étude des crises et des conflits internationaux ainsi que chercheur-associé au Centre de recherche des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan (France).

² Voir notamment: Khosno Khazai Pardis,

Les Gathas. Le Livre sublime de Zarathoustra, Paris, Albin Michel, 2011, 232 p.

³ Comme ce fut le cas pour Mani, fondateur du manichéisme.

⁴ Sur ce sujet, voir: Mary Boyce, «On the Zoroastrian Temple Cult of Fire», in *Journal of the American Oriental Society*, vol. 95, no. 3 (Jul. - Sep., 1975), pp. 454-465.

au cœur de cette célébration. Celle-ci se déroule le dernier mercredi du calendrier solaire iranien dans lequel le premier jour de l'année correspond à l'équinoxe de printemps, autrement dit, au 21 mars. Le Chaharshanbeh Soori se tient donc six jours maximum avant la fête du Norouz qui correspond à la célébration du nouvel an iranien. Entre ces deux événements, les familles se prêtent généralement au grand nettoyage de printemps de la maison familiale. Le symbolisme n'est ici pas absent : il s'agit de faire table rase de l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir en se débarrassant de tout ce qui n'est plus nécessaire.

Au cours des deux jours qui précèdent ce dernier mercredi de l'année, la tradition veut que les familles rassemblent des branches d'arbres et autres broussailles qui serviront à la réalisation des rituels de la fête elle-même. À l'occasion de celle-ci, plusieurs petits bûchers –toujours un nombre impair– sont réalisés à quelques pas l'un de l'autre dans le jardin ou dans la cour de la propriété familiale. En cas de manque d'espace, les bûchers sont montés dans les rues, ce qui est bien souvent le cas dans les grandes métropoles de l'Iran d'aujourd'hui. Au coucher du soleil, les bûchers sont embrasés et des feux d'artifices tirés afin de signaler le début officiel de la célébration. Les familles au complet, hommes, femmes et enfants, doivent alors traverser la rangée de feu qui se dresse devant eux en sautant par-dessus chacun des brasiers. Ceci faisant, ils entament en chantant une

formule rituelle qui s'adresse au feu et qui pourrait se traduire en français comme étant «*laisse ta couleur empourpré être mienne et ma pâleur être tienne*». Il s'agit d'une référence à la croyance selon laquelle un teint vif est synonyme de bonne santé, à l'opposé d'un teint pâle. Dans le folklore populaire d'aujourd'hui, cette pratique est ainsi censée immuniser la famille contre la maladie et la mauvaise fortune.

Toujours largement célébrée en Iran, il est admirable de constater que cette tradition ancestrale a su perdurer jusqu'à nos jours en dépit du fait que le pays fut conquis par les Musulmans dès le VII^e siècle et que la République islamique y est en place depuis 1979. Après la révolution islamique, le nouveau régime avait d'ailleurs tenté d'interdire la célébration de ces festivités à l'origine préislamique mais sans jamais y parvenir. Le Chaharshanbeh Soori illustre ainsi les paradoxes de l'Iran moderne où religion, histoire et modernité se conjuguent au sein d'une société dont la complexité n'a d'égal que ses singularités. 

Loy Kratong : lumière de Thaïlande

Le bouddhisme est sans aucun doute la doctrine la plus accommodante et conciliante qui soit ; elle a historiquement absorbé à peu près tous les cultes sur lesquels elle s'est greffée, principalement l'hindouisme que, pourtant, elle venait implicitement quelque peu contester.

Par Jean Marcel
Professeur retraité de l'Université Laval (Québec)
Conseiller spécial à la section de français - Université Chulalongkorn (Bangkok)

Mais décrivons d'abord le cérémonial de cette fête de *Loy kratong* avant d'en interroger l'origine, l'histoire et la signification. Le royaume des Thaïs est à 95% bouddhiste, de l'École Theravada (Voix des Anciens), parfois improprement appelé «petit véhicule» (*hinayana*) par opposition au «grand véhicule» (*mahayana*). Or, le soir de la pleine lune du douzième mois du calendrier bouddhiste thaï (habituellement, en novembre du nôtre), ces Thaïs descendant en masse et en fête, sur le coup du couchant, vers les rives des fleuves, des rivières et des ruisseaux, des *klong* (canaux typiques de la Thaïlande), des étangs ou des bassins des temples. Ils y déposent sur les eaux, une sorte de petit bateau (*kratong* veut précisément dire «bateau») fait d'une tranche de tronc de bananier¹, artistement décorée de feuilles du même arbuste, de fleurs et surmontée de trois bâtonnets d'encens et d'une bougie. Le lancement à l'eau de ces petits sanctuaires flottants est censé

expulser et emporter loin de ceux qui se livrent à cette cérémonie, tous leurs soucis, leurs peines et leurs ennuis.

Féerie inoubliable

Loy veut dire «flotter», et le chant officiel de la fête est *Loy Loy kratong* : «Flotte flotte, petit bateau...» Il faut voir l'effet, du haut d'un pont de Bangkok, des milliers de *kratong* qui illuminent jusqu'à embraser le Chao Phraya descendant vers la mer. C'est d'une féerie prodigieuse et inoubliable. Il en est, ainsi, à travers tout le royaume jusque dans les lieux-dits les plus reculés. Mais l'une des villes les plus célèbres pour l'ampleur de ses festivités, précédées d'un mirifique défilé de chars allégoriques, est sans aucun doute Chiangmai où l'on ajoute, à la mise à flot des *kratong*, des lancées de lanternes célestes blanches qui sillonnent ainsi le ciel jusqu'à tard dans la nuit (cette coutume serait plutôt récente et d'origine chinoise). Il y a

¹ Depuis quelques années, modernité aidant, on employait aussi des tranches de polystyrène – une loi en interdit l'usage à Bangkok en raison de son caractère polluant.

aussi des défilés dans d'autres villes, notamment à Bangkok, celui qui est traditionnellement assuré par les étudiants de l'Université Chulalongkorn, mais celui de Chiangmai est particulièrement célèbre pour ses splendeurs en lumières, en couleurs et en reines de beauté...

La fête du calendrier lunaire marquerait plutôt la fin de la mousson.

L'autre ville où les festivités sont des plus renommées est, sans conteste, Sukhothai pour des raisons que nous dirons plus loin; toute la province autour de cette ville est illuminée, le long de ses moindres routes et sentiers, de milliers de lampions sur perche distancés de 30 en 30 mètres. Au milieu des ruines de la vieille ville, qui fut la première capitale du royaume (env. 1280 - env. 1361), devant de vastes étangs propices à la navigation des *kratong*, a lieu, chaque année, un somptueux spectacle de son et lumière qui retrace l'origine légendaire de la fête; les corporations, compagnies et administrations diverses y rivalisent par l'exposition de *kratong* géants confectionnés de grains de riz peints de multiples couleurs: que le plus beau l'emporte! Et feu d'artifice évidemment s'impose, pour que le ciel se fasse à son tour comme le miroir des eaux.

Si la fête est si grandiose dans cette ville, c'est en raison de la légende

qui y est attachée. Les hindous célébraient, autrefois, à la pleine lune du douzième mois (correspondant à la fin des moussons), une fête appelée Divali en l'honneur de leur trinité (Brahma-Shiva-Vishnu) en illuminant les rives du Gange de lanternes sur perche: du même coup, ils envoyoyaient certaines de ces lanternes sur les flots pour vénérer la déesse Gangaâ, «Mère des eaux», qui a donné son nom au fleuve. Cette fête aurait été, à une époque fort ancienne, transmise aux Khmers du continent sud-asiatique qui furent alternativement et parfois simultanément hindous et bouddhistes.

Gynécée royal

C'est vraisemblablement d'eux que le troisième Roi de la première dynastie, Lu Taï (1347-1361), emprunta la fête tout en désirant lui donner un caractère thaï: les lanternes y furent remplacées par des *kratong* alliant ainsi la fonction ignée de la lanterne à la navigation sur les eaux. La fille d'un brahmane de la cour, célèbre pour sa beauté et son art, aurait ainsi, dit-on, créé le premier *kratong* fabriqué avec une tranche de tronc de bananier, de feuilles et de fleurs diverses, le tout fourré d'un lampion. Elle devint, pour ce fait, princesse du gynécée royal. Ce serait là, l'origine de la célébration que les Thaïs auraient perpétuée tout au long de leur histoire.

Mais le problème est que l'on ne trouve aucune trace de cette fête dans le peu d'archives qu'il nous

Le chant officiel de la fête est «Loy loy kratong»: «Flotte flotte, petit bateau...»

reste de l'époque et même des suivantes. Car cette solennité n'apparaît ensuite, dans des textes, que sous le règne de Rama IV (1851-1868), lui-même ancien moine bouddhiste pendant vingt-cinq ans avant de monter sur le trône; il aurait tenté de conférer à cette fête d'origine hindoue, un caractère résolument bouddhiste en ajoutant l'encens et la bougie, articles familiers du culte rendu normalement au Bouddha. La légende de la princesse

de Sukhothai se trouvait en quelque sorte à servir de justification historique; et l'on est assuré que la fête telle qu'elle est aujourd'hui, date de la période dite «Ratanakosin», correspondant à la dynastie actuelle. L'énigme historique est uniquement celle de la continuité depuis Sukhothai et non de l'origine hindoue qui est, désormais, attestée.

Fête de l'eau ou de la lumière?

Loy kratong, fête de la lumière? Ce n'est pas parce qu'on insère une bougie dans le *kratong* que l'on entend fêter la lumière. D'autant qu'il est évident que la fête du calendrier lunaire n'a rien à voir avec le solstice d'hiver qui ne se produit qu'un





mois plus tard; elle marquerait donc plutôt (comme, autrefois, en Inde) la fin de la mousson. Et puis fêter la lumière au moment où elle va déclinant ? Et encore, la présence de l'eau y joue-t-elle un plus grand rôle que le feu: sans cours d'eau, pas de flottaison de *kratong*. Les Thaïs interrogés avouent qu'ils ont plutôt conscience d'honorer surtout dans leur geste la déesse des eaux, Phra Mae Khongkha – ce qui est encore un accommodement entre la pratique du bouddhisme et les croyances animistes d'origine hindoue. Qu'est-ce à dire sinon que cette fête thaïe, hésitante entre hindouisme et bouddhisme, n'offre aucun des traits de ce

que l'on appelle, ailleurs, une «fête de la lumière». Elle ne le serait que faiblement par opposition à l'autre grande fête thaïe: *Songkran*, fête par excellence de l'eau.

D'autres pays de l'Asie du Sud-Est fêtent sous d'autres noms et avec des nuances de variantes, l'équivalent de *Loy kratong*: Birmanie, Laos, Cambodge et certains coins du nord de la Malaisie (Penang). 

Le solstice de la roue

À l'instar de bien d'autres fêtes de Noël, le Noël danois est une tradition complexe mêlant rites païens, coutumes chrétiennes, symboles capitalistes et rituels relevant du folklore familial. Raison pour laquelle vous obtiendrez des réponses différentes si vous demandez à deux Danois de vous expliquer les traditions de Noël de leur pays.

Par Kim Daniel Fabricius
Assistant de projet - Institut culturel danois

La tradition chrétienne de Noël s'est implantée au Danemark avec la diffusion du christianisme en Scandinavie. Elle a été influencée par le *yule* ou *jol*, fête païenne célébrant le solstice d'hiver – le retour de la lumière – en référence à la roue (*hjul*) marquant le début du rallongement des jours. En danois, Noël se dit d'ailleurs toujours *yul*, mais c'est à peu près tout ce qu'il reste de cette ancienne fête païenne marquant le solstice. Comme dans beaucoup d'autres pays luthériens, Noël commence officiellement le quatrième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire avant le 24 décembre. Le 24 décembre n'a été déclaré «jour saint» qu'en 1992, même si depuis plus d'un siècle, les Danois fêtent Noël ce jour-là et non le 25 décembre, histoire de profiter, avant tout le monde, du message de joie de Noël.

Avatar de Saint-Nicolas

Ce conte de Noël danois est aussi l'histoire des Noëls de mon enfance. J'écris ces lignes alors que les chants traditionnels résonnent, me rappelant mes jeunes années, cette époque bénie

où Noël avait pour moi quelque chose de vraiment magique. La couronne de l'Avent me revient immédiatement à l'esprit. Une couronne dont les quatre bougies symbolisent les quatre dimanches de l'Avent. Une nouvelle bougie est allumée chaque dimanche qui précède la veille de Noël. Ces jours-là, certains enfants découvrent un cadeau dans leur soulier. J'enviais toujours mes amis qui étaient somptueusement gâtés ces dimanches-là – rollers, cassettes VHS ou tout autre gadget dont pouvait rêver un enfant des années 90. En revanche, chaque matin de décembre, ma sœur et moi nous recevions une babiole dans nos bas de Noël – un petit morceau de chocolat ou un cochon en massepain. Même si cela ne faisait pas de nous des victimes du capitalisme, je me souviens vaguement avoir eu droit à quelques visites chez le dentiste de l'école pendant ces années. Cet enchantement prit pourtant fin brusquement quand j'eus l'âge de comprendre que ce n'était pas le père Noël qui apportait ces friandises. Mettre la main sur l'armoire qui abritait ces trésors fut l'un de mes plus

grands exploits, même si mon père me menaça de me priver de cette friandise quotidienne.

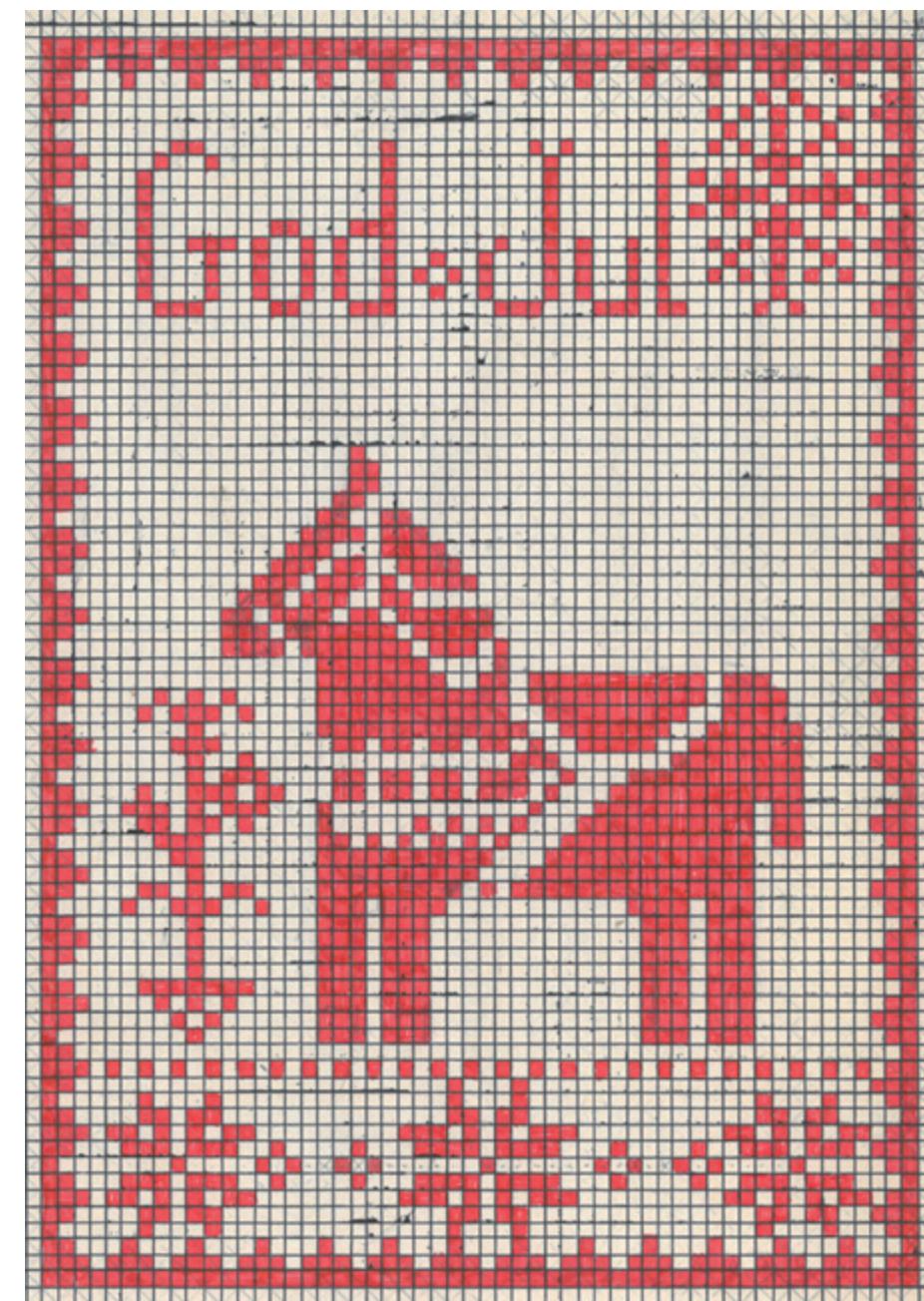
Les traditions se perpétuent jusqu'au moment où on les change ou qu'on en instaure de nouvelles

Aujourd'hui, les bougies ne symbolisent plus uniquement les quatre dimanches de l'Avent. Entre le 1^{er} et le 24 décembre, nous allumons aussi des bougies de l'Avent (des bougies graduées) que l'on fait se consumer pour marquer les jours qui passent et nous rapprochent de Noël. Ces bougies sont les plus souvent piquées sur un support d'argile décoré de branches de sapin et de guirlandes. On ne dérogeait pas à cette tradition dans ma famille. Mais aujourd'hui, les familles modernes qui ne se retrouvent à la maison que le soir ont du mal à respecter cette tradition au quotidien. Alors, elles profitent des weekends pour se rattraper et faire brûler la bougie jusqu'à la date du jour. Les bougies sont également à l'honneur lors la fête de la Sainte-Lucie célébrée par les écoliers. Sainte-Lucie est fêtée le 13 décembre, dans la plupart des écoles du pays. La jeune «Lucie» du jour est coiffée d'une couronne décorée de bougies allumées. Derrière elle, les autres enfants défilent en procession, une bougie à la main. Ils chantent la chanson de Lucie et distribuent des tortillons aux raisins.

Les calendriers de l'Avent symbolisent également les jours qui nous séparent du 24 décembre. Tout enfant digne de ce nom en possède au moins deux. Moi, je m'arrangeais toujours pour en avoir quatre. Deux garnis de chocolats et deux autres des grandes séries télévisées de l'Avent. Et aujourd'hui encore, je suis fier de dire que je m'achète toujours au moins deux calendriers. Chaque jour, on ouvre une petite fenêtre et l'on trouve un chocolat, une figurine ou un symbole de l'épisode du jour sur Noël. En décembre, ces émissions quotidiennes occupent les enfants et parfois même les parents une bonne partie de la soirée. Esprit de Noël oblige, l'argent récolté grâce à la vente des calendriers de ces émissions télévisées est reversé à une bonne œuvre. Les timbres de Noël, nés au Danemark, relèvent du même esprit. Ces timbres spéciaux sont vendus pendant la période de Noël. Les bénéfices de ces ventes sont utilisés pour financer le fonds «*Julemærkehjemmene*» qui vient en aide aux écoliers défavorisés. Ma grand-mère défunte nous achetait toujours un feuillet de timbres de Noël à ma sœur et à moi. Et dans la maison de mes parents, il y a toujours mon classeur plein de feuillets de timbres de Noël; ils me rappellent ma grand-mère chaque fois que je les regarde.

Danse autour du sapin

Quand arrive enfin le 24 décembre, nous chantons toute la journée des classiques de Noël. On joue aussi des tubes de Wham, Slade et Brenda Lee. Certaines familles se rendent à l'église, l'après-midi, pour entendre le message d'amour des prêtres. Un mes-



sage diffusé également par les diverses organisations qui, tout au long du mois de décembre, distribuent des colis de Noël avec de la nourriture et des cartes-cadeaux aux nombreuses

familles qui ne pourraient pas acheter des cadeaux de Noël ou préparer un repas de fête sans la générosité de leurs concitoyens. Le 24 décembre, le sapin de Noël est à l'honneur. Les présents

Le Noël danois est une tradition complexe mêlant rites païens, coutumes chrétiennes, symboles capitalistes et rituels relevant du folklore familial.

sont disposés au pied du sapin et les enfants en profitent pour les regarder en rêvant ou les tâter quand personne ne les observe. Dans ma famille, on attendait le 24 décembre pour décorer le sapin. Les décorations sont tantôt anciennes, tantôt nouvelles et parfois très laides mais l'on trouvera toujours sur notre sapin de Noël, des boules de verre, des cônes et autres cœurs en papier. On y ajoute aussi de petites trompettes, des tambours et des banderoles de *Dannebrog*, le drapeau national danois. Un rite très innocent à première vue mais il faut savoir qu'il remonte en fait à une tradition militaire nationaliste qui s'est répandue au lendemain de la guerre de 1864 suite à laquelle le pays a dû céder le Jutland-du-Sud. L'étoile de Bethléem est accrochée au sommet du sapin décoré aussi de petites bougies.

La tradition de l'arbre de Noël et de sa décoration nous vient d'Allemagne. En revanche, danser autour du sapin après un bon repas de Noël est une tradition typiquement danoise. C'est l'une des traditions dont je me passerais volontiers. Personne n'apprécie de faire de l'exercice après un dîner et encore

moins après le repas de Noël... Enfant, je n'avais pas beaucoup de patience et même aujourd'hui, j'ai dû mal à attendre le moment de l'ouverture des cadeaux, après la traditionnelle danse autour du sapin. Le ventre bien rempli, nous nous mettons en cercle autour de l'arbre et chantons des chants de Noël. Le rythme –lent ou rapide (au point de courir)– est fonction de la chanson. Ça me fait toujours rire de voir que personne n'arrive à se rappeler des paroles; je me retiens de sourire en regardant les autres essayer de (re) trouver leur âme de chanteur. Lorsque vient le moment de s'offrir les cadeaux, comme je suis le plus jeune, je vais les chercher, un à la fois, et ma sœur lit la petite étiquette qui y est accrochée. La tension est à son comble: il faut tenir bon jusqu'à ce que le dernier ait été distribué avant de pouvoir se jeter sur sa pile de cadeaux qui n'arrête pas de grandir. Habituellement, lorsque les cadeaux ont été distribués, minuit est sur le point de sonner et les invités sont déjà en route. Même si Noël continue officiellement encore quelques jours, le 24 décembre est l'apothéose de cette période. Je finis par me dire que ces vieilles traditions sont bien agréables mais j'ai quand même l'impression que chaque Noël est toujours un peu différent. Et c'est normal bien sûr, car les traditions se perpétuent jusqu'au moment où on les change ou qu'on en instaure de nouvelles!

Inti Raymi et Capac Raymi: le vrai « Temple du soleil »

Les solstices ont suscité et suscitent, depuis la préhistoire, de nombreuses célébrations de par le monde. Les civilisations précolombiennes n'ont pas fait exception... Mais en quoi les fêtes solsticiales de l'une des cultures préhispaniques les plus connues, celle des Incas (pays andins de l'hémisphère sud, ca. 1200-1532), consistaient-elles au juste?

Par Sylvie Peperstraete
Chargée de cours à l'ULB et directrice d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE)

Le soleil et son parcours apparent dans le ciel étaient au cœur de la mythologie inca. Il est donc peu surprenant de constater que les solstices d'été et d'hiver, qui correspondent respectivement au jour le plus long et au jour le plus court de l'année, faisaient l'objet d'une attention toute particulière. En effet, de toutes les grandes fêtes célébrées annuellement au Cuzco, la capitale de l'empire, la Capac Raymi («fête magnifique»), qui coïncidait avec le solstice d'été, et surtout l'Inti Raymi («fête du soleil»), qui coïncidait avec le solstice d'hiver, étaient les plus somptueuses.

Observations et connaissances astronomiques dans le monde préhispanique

Les connaissances astronomiques, réelles ou supposées, des civilisa-

tions préhispaniques ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Certains leur prêtent un savoir inouï et mystérieux tandis que d'autres sont extrêmement sceptiques. S'il est vraisemblable que la technologie inca ne permettait d'observer qu'un nombre restreint de phénomènes astronomiques, ceux visibles à l'œil nu, il est certain que ceux-ci ont joué un rôle majeur dans le déroulement de la vie quotidienne et rituelle au sein de l'empire.

Sur les sites archéologiques, de nombreux monuments, souvent qualifiés d'«observatoires», ont été intentionnellement alignés avec des phénomènes astronomiques remarquables, comme les levers de soleil aux solstices et aux équinoxes¹. En fait, il s'agit, ni plus ni moins, d'une forme ancienne de calendrier, qui permettait de savoir à quel moment

¹ Cf. par exemple l'«observatoire» d'Inkallacta (ca. 1470-1480), constitué de murs disposés en zigzag et dont les arêtes marquent très précisément les solstices d'été et d'hiver.



de l'année on se situait. Se donner les moyens de mesurer le temps et de se repérer par rapport aux saisons est une préoccupation humaine universelle, d'autant plus compréhensible dans des sociétés essentiellement agricoles comme celle des Incas – il fallait assurer de bonnes récoltes.

Inti, «Soleil», était le dieu principal de l'empire inca.

Les mouvements apparents du soleil et, dans une moindre mesure, de la lune, étaient donc scrutés avec attention, pour des raisons pratiques. Mais ces astres avaient

aussi une importance capitale dans la pensée mythique préhispanique et de nombreux rites leur étaient dédiés.

Ainsi, Inti, «Soleil», qui portait des épithètes différentes en fonction des étapes de son cycle diurne et annuel (Churi Inti ou «soleil enfant» au moment du solstice d'hiver, Apu Inti ou «soleil souverain» au moment du solstice d'été, etc.), était le dieu principal de l'empire inca. Au fil de leurs conquêtes et de leur expansion territoriale, les Incas ont préservé les divinités locales mais ont placé Inti à la tête du panthéon, manipulant les mythes et se présentant comme envoyés par le soleil pour civiliser le monde.

Quant à l'empereur ou Sapa Inca, il était un dirigeant sacré – combinant les pouvoirs politique et religieux – considéré comme le fils du soleil. Garant du bon fonctionnement de l'État et du maintien de l'équilibre cosmique, il était censé amener la pluie, faire couler les rivières, pousser les plantes,... et il participait activement au culte solaire.

Les fêtes solsticiales Capac Raymi et Inti Raymi d'après les sources ethnohistoriques

Les Incas préhispaniques ne nous ont pas laissé de documents écrits. En revanche, les conquistadores et, plus tard, les religieux espagnols et les Incas de la période coloniale ont décrit les rites. Il faut cependant toujours utiliser ces témoignages avec circonspection car ceux d'origine espagnole présentent une vision ethnocentrique et des grilles de lecture inadaptées, quand ils ne souffrent pas de problèmes liés à la méconnaissance des langues amérindiennes. Même les écrits des indigènes ne sont pas toujours fiables, puisque les plus anciens datent de la fin du XVI^e siècle et que tous sont biaisés par une vision christianisée. Les plus détaillés pour les fêtes qui nous occupent ici sont, respectivement, la *Nueva corónica y buen gobierno* de Felipe Guamán Poma de Ayala (1565-1644)², et les *Comentarios reales de los incas* d'Inca Garcilaso de la Vega (1539-1616)³.

Que nous apprennent ces auteurs ? À l'époque des Incas, la Capac Raymi («magnifique fête», solstice d'été)

À l'époque des Incas, la Capac Raymi («magnifique fête», solstice d'été) marquait le début de l'année.

marquait le début de l'année et c'était aussi le moment où les jeunes incas étaient initiés et subissaient des rites de passage à l'âge adulte. Les étrangers devaient quitter le Cuzco pour la durée des festivités. Outre les danses, libations et sacrifices de lamas, des banquets avaient lieu et l'on buvait de la *chicha* (bière de maïs).

L'Inti Raymi («fête du soleil», solstice d'hiver) était, quant à elle, célébrée lors du septième mois du calendrier inca. C'était la fête la plus importante du Cuzco; elle durait huit ou neuf jours et, si elle était principalement dédiée au soleil et que l'on y rappelait les origines mythiques du Sapa Inca, les autres divinités étaient également honorées. Elle faisait l'objet d'une préparation méticuleuse et, plusieurs jours avant la cérémonie proprement dite, la population, qui participait au complet, devait se purifier en effectuant des jeûnes partiels et en s'abstenant de relations sexuelles. Le jour du solstice, le Sapa Inca attendait le lever du soleil, qu'il accueillait à bras ouverts. On se rendait ensuite au Temple du Soleil, la Coricancha, où de nombreuses offrandes apportées des quatre coins

² Felipe Guamán Poma de Ayala, *Nueva corónica y buen gobierno*, Institut d'Ethnologie, Paris, 1989 (1613) – il s'agit, en fait, d'une longue lettre adressée au Roi Felipe III d'Espagne, dans laquelle l'auteur dénonce les mauvais traitements dont les indigènes sont victimes, mais il y décrit également la culture inca.

³ Inca Garcilaso de la Vega, *Comentarios reales de los incas* (2 vol.), Fondo de Cultura Económica, Lima 1991(1609) – fils métis d'un conquistador espagnol et d'une descendante de l'Inca Huayna Capac, l'auteur résida à Cuzco jusqu'en 1560 puis quitta le Pérou pour l'Espagne, où il rédigea son ouvrage, à la fin de sa vie.

En 1572, Francisco de Toledo fait vainement interdire l'Inti Raymi, qu'il considère incompatible avec la religion catholique.

de l'empire étaient déposées, puis l'on effectuait un important sacrifice de lamas. Tout au long de la journée, des chants étaient entonnés en l'honneur du soleil. Des *huacas*, des représentations de dieux et les momies des empereurs précédents étaient exposés sous des dais pour assister à l'événement, puis on les ramenait dans leurs sanctuaires à la tombée de la nuit. Les festivités se poursuivaient plusieurs jours durant, avec des banquets au cours desquels on consommait beaucoup de *chicha*. À la fin de la fête, le Sapa Inca marquait le début de la période des semaines en brisant des mottes de terre avec un bâton à fouir.

Les survivances coloniales et actuelles

L'empire inca est tombé aux mains des conquistadores espagnols à partir de 1532 mais, en dépit des efforts déployés pour évangéliser les indigènes, un certain nombre de pratiques religieuses préhispaniques, parmi lesquelles les fêtes solsticiales, ont perduré. Ainsi, lors de son arrivée au Pérou et de son installation comme vice-roi, en 1572, Francisco de Toledo fait-il vainement interdire l'Inti Raymi, qu'il considère incom-

patible avec la religion catholique : cela n'a pas empêché la fête de se poursuivre, longtemps encore, dans la clandestinité.

Depuis 1944, la fête est à nouveau célébrée, bien que ses objectifs et son public soient différents puisqu'elle consiste, désormais, en une reconstitution historique minutieuse, basée sur les descriptions fournies dans les sources ethnohistoriques. Il s'agit d'un spectacle haut en couleurs avec des centaines de participants costumés, des chants et des danses. Il prend la forme d'une procession qui commence à la Coricancha et s'achève à la forteresse de Sacsayhuaman. L'acteur jouant le rôle du Sapa Inca est porté en litière ; il invoque son père le soleil et le sacrifice d'un lama est simulé. La fête remporte un succès croissant, tant auprès des touristes que des habitants de Cuzco, et elle s'étend bien au-delà puisqu'actuellement elle est célébrée au sein des communautés quechua et aymara de l'ensemble des pays andins, qui y voient l'occasion d'affirmer leur identité culturelle. Elle a aussi inspiré la mise en place d'autres fêtes communautaires indigènes, comme la Sondor Raymi dans la province d'Andahuaylas.



L'entretien d'Olivier Bailly avec Aïcha Ech Chenna

« La laïcité est la meilleure manière de défendre les droits religieux »

Maroc. Début des années 80. « *Un soir en fin de journée, vers 17h30, on se retrouve entre femmes dans le bureau d'une assistante sociale, une Française. Il fait presque noir. Dans le coin de ce bureau, sur une chaise, une jeune fille donne le sein à un bébé qui a l'âge du mien. Cette fille probablement ne veut pas abandonner son enfant. À l'époque, il n'y avait aucun problème à accoucher sous un faux nom puis à délaisser son enfant. Il n'y avait pas de contrôle. La famille de cette jeune fille l'a mise à la porte. Soit elle donne l'enfant, soit elle est répudiée. Alors elle est venue demander à l'assistante sociale une aide pour abandonner le bébé. Lorsqu'un employé vient lui faire signer les documents d'abandon et prendre son enfant, elle retire le sein d'un coup sec, rageur. Le lait gicle sur le visage du bébé qui pleure. Je vais l'emporter dans ma tombe, cette image. Elle a été le déclic pour créer Solidarité féminine.* » En une heure de rencontre, Aïcha Ech Chenna est capable de livrer une douzaine d'anecdotes de cet acabit. Autant de coups de poignards qui justifient son engagement depuis maintenant trente ans

dans Solidarité féminine, une association multiprimée qui vient en aide aux mères célibataires et aux enfants abandonnés. D'Aïcha Ech Chenna, Le Clézio, lui-même Nobel de littérature 2008, dit qu'elle mérite le prix Nobel de la paix.

Espace de Libertés : Vous avez lancé en 1985 Solidarité féminine, une association révélant la situation des femmes répudiées après avoir donné naissance hors mariage.

Aïcha Ech Chenna : C'était les années de plomb au Maroc. La peur était là. Je ne suis pas politique au sens politique du terme. Or, en parlant de mère célibataire, de prostitution, de relation en dehors du mariage, je savais que j'allais déranger le système, la société. À l'époque, j'ai été voir un grand ami psychiatre et je lui ai dit : « *Je mets les pieds dans un volcan et j'ai peur. Si je suis inquiétée, s'il vous plaît, mon mari m'amènera chez vous, je préfère être hospitalisée ici comme malade mentale qu'internée ailleurs.* »

© DR



« Je mets les pieds dans un volcan ».

Depuis, les choses ont heureusement évolué. Pourquoi déclarer dans une interview de 2013 que votre pays faisait « un pas avant, deux pas en arrière » concernant les mères célibataires ?

J'ai dit ça (rires) ? Ça ne m'étonne pas parce que je réfléchis au fur et à mesure de mes révoltes avec des réactions spontanées. Notre société a évolué, tout le monde parle des droits de la femme, des enfants, mais pour organiser les réponses concrètes. Le Maroc social commence à peine à voir le jour. Il faut créer plus de centres pour femmes victimes de violences, plus de centres pour des mères célibataires.

En juin 2014, le chef du gouvernement marocain, l'islamiste Abdelilah Benkirane, a dénoncé « le modèle européen » de la famille, estimant que lorsque la femme est sortie des foyers, « ceux-ci sont devenus sombres », et précisant aux Marocains « vous avez été éduqués dans

des maisons où il y avait des lustres. Ces lustres étaient vos mères [...] ».

C'était une plaisanterie, paraît-il... En tout cas, elle est de mauvais goût. La vie, aujourd'hui, exige de la femme qu'elle aide son mari. Elle est souvent chef de famille. Elle nourrit, elle se paie le boulot et, lui, le plaisir. Qu'un premier ministre tienne des propos pareils, c'est se foutre de la tête des gens. On ne plaisante pas avec ce genre de choses. Ses filles ont fait de hautes études. Elles sont libres. J'ai appris que le ministre de la Justice, qui a deux épouses, avait reçu des associations féminines. Il leur a dit en substance : « *Si je les bats et qu'elles veulent pardonner, qu'est-ce que cela peut vous faire ?* » Cela en dit long sur le chemin qu'il y a encore à parcourir...

De quoi sont révélateurs ces propos ? Vous savez qu'en Europe, l'islam est accusé de tous les maux.

Mais c'est à cause de nous. Qu'est-ce qu'on a fait de notre islam ? Cette

religion est une lumière, comme elle le fut en Andalousie. Aujourd’hui, il y a trop de méconnaisances et de manipulations de personnes pour soumettre les peuples en se cachant derrière le Coran. Cela existe aussi pour les autres livres sacrés.

Le fameux cheikh de l’État islamique prétend qu’on doit lui obéir parce qu’il obéit à Dieu ? Dans le Coran, on dit pour les enfants nés en dehors du mariage qu’il faut les appeler par le nom du père si on le connaît. Sinon, ils sont nos «frères en religion et il n’y a pas de faute à vous reprocher».

J’ai 74 ans et ce n’est qu’à mon âge que j’ai découvert l’histoire d’Aïcha, racontée par Marek Halter¹. Un verset coranique récité par l’ange Gabriel dit ceci : « *Lis au nom de ton Seigneur.* » Lis. Apprends. Et on empêche les filles d’aller à l’école dans certains pays ? Si tu luttes contre l’analphabetisme, tu suis le Coran mais cela n’arrange pas tout le monde. Mais on n’obéit pas aux textes coraniques.

Comment votre discours passe-t-il lorsque vous le tenez au Maroc ?

Je suis passée par tous les stades des émotions. J’ai été encensée, mais j’ai aussi été condamnée en 2000 dans les mosquées. À l’époque, on demandait de changer le code de la famille (la réforme de la Moudawana a été adoptée par le Parlement marocain en février 2004 (NDLR). Tout le monde connaît la marche du 12 mars 2000. À Casablanca, il y

avait les islamistes, et à Rabat, tous les autres. À Casa, c’était la discipline, une marche presque militaire. À Rabat, une marche bon enfant où l’on demandait des changements pour respecter les droits humains de la femme. J’ai donné une longue interview à *Al Jazerra*. J’ai parlé de l’inceste, des petites bonnes violées et battues, des mères célibataires, de viol. Bref, de tout ce qui peut faire honte à une société musulmane. Et les islamistes m’ont condamné.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

La punition extrême. Dans une mosquée, vous avez beaucoup de gens sains de corps et d’esprit, mais il y a aussi des fous. Des types ont poignardé pour des phrases moins graves que cela. Je voulais jeter l’éponge. Quand on a prononcé mon nom, ce nom que mes enfants portent, j’ai compris qu’ils étaient en danger et j’ai voulu arrêter. Avec le recul, je dois presque remercier les extrémistes d’avoir mis le débat sur la place publique. Christine Serfaty, alors conseillère du roi, m’a dit qu’il était hors de question que j’abandonne. Cela se passait en juillet 2000. Quatre mois plus tard, le 1^{er} novembre 2000, le roi me remet une médaille d’honneur, et me dit : « *Tu as ma bénédiction, continue.* » Et ça, même dans les campagnes, cela compte. J’ai l’impression qu’il m’a donné une clé en or pour ouvrir le cœur des Marocains. Un jour, une femme en burqa noir de la tête au pied s’est jetée sur moi à la sortie d’une administration. Elle m’a

serrée et j’ai eu peur. C’était une femme âgée. Elle m’a dit : « *Tu as ma bénédiction, tu as mis la lumière sur quelque chose qui nous concerne tous.* »

Votre combat a engrangé d’importantes victoires. Le changement de la Moudawana n'est-il pas une belle avancée ?

Il n’est pas suffisant. C’est une révolution dans le monde arabo-musulman, mais elle reste toute relative. Je suis tombé sur un article de jurisprudence récent dans un dossier d’une jeune fille. Le père voulait la reconnaître, le test génétique était positif. Le responsable du tribunal a cité un arrêté du 30 mars 1983 où, d’après un cheik égyptien, un enfant né de la fornication est considéré comme bâtard et doit rester bâtard. Heureusement, il y a des juges qui offrent différentes lectures. La loi peut créer un changement de men-

talité. Chez vous, la démocratie n’est pas arrivée sur un plateau d’argent. C’est par le sang qui a été versé que ces droits ont été créés et le monde occidental devrait avoir la générosité de nous transmettre sans calcul politique sa façon de faire les choses. Il faudrait expliquer aux musulmans que la laïcité est la meilleure manière de défendre les droits religieux de tous les peuples. Quoi que vous soyez, cela vous regarde, l’État n’a pas à rentrer dans notre intimité. Je ne comprends d’ailleurs pas pourquoi le monde politique a encouragé l’islam politique. Vous allez nous faire tomber mais malheureusement, on le voit : vous tomberez avec vous. 



Rendre la dignité aux femmes, au-delà des préjugés religieux.

¹ Marek Halter, *Khadija*, Paris, Robert Laffont, 2014.

« Vous ne voulez pas du progrès ? Vous aurez les révoltes ! »

Ainsi parlait Victor Hugo en conclusion de son célèbre discours à l'Assemblée nationale lors du débat sur la loi Falloux régissant l'école.

Par Yves Kengen
Rédacteur en chef

Des millions de pages ont été noircies à propos de l'école, sans que le progrès ne se dessine réellement. Il faut dire que les débats sur l'école s'articulent, en général, sur les aspects structurels ou organisationnels : les querelles de réseaux, les bâtiments, la remédiation, le redoublement, le financement, la carte scolaire en France ou le décret inscriptions en Belgique, l'admissibilité des signes distinctifs d'obéissance religieuse, etc. On se flagelle ou s'esbaudit chaque année lors de la parution des résultats de l'étude PISA, censée dire quels sont les pays ou régions qui ont l'enseignement le plus performant. Selon les critères de l'OCDE, faut-il le préciser, dont le but n'est pas précisément l'épanouissement et l'autonomisation des enfants... Hélas, trois fois hélas, le débat vraiment intéressant reste pudiquement caché au fond d'un casier du préau dont on a perdu la clé. Lequel, dites-vous, haletant ? Celui du projet pédagogique, celui des programmes, celui des objectifs poursuivis par l'enseignement.

Les programmes que l'on propose à nos enfants aujourd'hui ne sem-

blent évoluer qu'en fonction des demandes du « marché du travail ». Comme si on pouvait prédire ce que sera ce marché quand les élèves sortiront de l'école... De qui se moquent-on ? On ne forme plus des citoyens mais des robots.

On pourrait passer du temps à relever tout ce qui cloche dans l'enseignement actuel, où l'on s'obstine encore à enseigner l'histoire selon une vision politique (rois, empires, guerres) alors qu'une approche basée sur la culture, par exemple, donne une bien meilleure vision de l'évolution de la civilisation. En écoutant parler les jeunes et moins jeunes, on peut se demander dans quelle mesure le cours de français tel qu'il est enseigné ne constitue pas une énorme perte de temps. Les mathématiques ont leur utilité : elles permettent à des professeurs mal payés de donner des cours particuliers tout au long de l'année à des élèves déboussolés par le décalage entre la matière du cours et l'usage auquel il est destiné dans la « vraie vie ». Et ainsi de suite.

Or, qu'en est-il de l'éducation à l'autonomie, à la réflexion, à la pensée, à l'audace, à l'histoire des grandes idées, à la philosophie, à l'art ?

Qu'attend-on pour introduire un cours d'éducation aux médias, indispensable si l'on veut que nos enfants sachent repérer les sources fiables, décoder la désinformation, la propagande, la publicité, afin de développer l'esprit critique et l'analyse personnelle ?

Qu'attend-on pour lancer un cours sur le développement soutenable (ou durable), expliquant l'importance de la complémentarité des trois piliers économique, environnemental et social pour que les élèves y puissent une nouvelle conception du sens de la vie sur terre et de la notion de bonheur ?

Qu'attend-on pour enseigner les bases de l'économie, qui régit notre société de A à Z, afin de donner aux enfants des clés pour comprendre les enjeux qui l'attendent ?

Qu'attend-on pour éduquer à la chose politique, à la vie sexuelle et affective, à la philosophie, pour former des citoyens responsables de leurs actes, de leurs choix, respectueux des autres et d'eux-mêmes et accessibles aux notions et concepts qui sous-tendent la pensée humaine ?

Qu'attend-on pour enseigner aux enfants que la nourriture est une composante à part entière de la culture et de commencer par celle que l'on sert dans les cantines scolaires ?

Rien, ou pas grand-chose de tout cela ne figure dans les programmes scolaires actuels, ou alors, juste en évocation. La citation d'Hugo ne fait que préfigurer ce que mettrons plus tard en œuvre Ferrer, Montessori, Freinet et Decroly. Des visionnaires, que nos très conser-



Buste de Hugo à l'Assemblée Nationale : les fondements du libéralisme éclairé.

vateurs responsables de l'enseignement obligatoire ignorent superbement du haut du doctrinal « programme » traditionnel auquel ils s'accrochent comme des naufragés à un éclat de mât. Un *fluctuat* qui ne fait qu'anticiper l'inéluctable *mergitur* de l'éducation des générations futures. 

Big Bang

Un ange passe. Ils sont nombreux à avoir cru que le moment de la grande communion des idées était arrivée lorsque le pape François a déclaré: «*Le Big Bang, qui est aujourd'hui considéré comme étant à l'origine du monde, ne contredit pas l'intervention créatrice de Dieu, au contraire, elle l'exige*». Big Bang et paf ! dans la tronche des créationnistes ! Tenus devant l'Académie pontificale des sciences, un organisme indépendant (mais financé par le Saint-Siège), ces propos ont pu passer un bref instant pour une sanctification de la raison. En réalité, François n'a jamais fait qu'épouser la ligne définie par certains de ses prédécesseurs qui ont eu à cœur de dépoussiérer l'Église en la débarrassant d'une image d'adversaire de la science. En 2011, donnant à son tour écho à des déclarations de Pie XII puis de Jean-Paul II, Benoît XVI avait affirmé ainsi que les théories scientifiques sur les origines et le développement de l'univers et des humains ne contrevenaient pas à la foi. Dieu reste de toute façon «derrière la création». Le maître du Big Bang, pour Rome, c'est donc bien Lui. (map)

Trop-plein

Les Belges comme les Français imaginent que les musulmans sont trois fois plus nombreux qu'en réalité «dans leur pays». C'est un sondage Ipsos qui nous l'a appris en octobre. Les Belges interrogés ont répondu, en moyenne, que 29% de la population est musulmane (soit –c'est révélateur– le même pourcentage qu'à une autre question portant sur le «nombre d'immigrés en Belgique»). Alors qu'en réalité, 6% de la population belge est de confession musulmane. Les Français pensent pour leur part que 31% de la population de l'Hexagone est musulmane (contre 8% en réalité). Le Canada, l'Italie, les États-Unis et l'Australie partagent une perception proche. Les Suédois ont davantage le coup d'œil. Quant aux Hongrois, ils ne surestiment guère le nombre de musulmans parmi la population magyare. Normal: ils y sont relativement peu présents. Rien de tout cela ne serait dommageable si la statistique ne traduisait, à nouveau, le sentiment de trop-plein déjà rapporté par une foule de reportages et d'études. Le «trop-plein» (d'étrangers, de musulmans,

etc.): c'est avec cet étandard que Pim Fortuyn fit campagne au début des années 2000 contre le modèle multiculturel néerlandais qui ne s'en est toujours pas remis. (map)

Succès juif

Les relations entre la Pologne et sa communauté juive ont varié à travers le temps jusqu'à l'extermination menée par l'Occupant nazi durant la Seconde Guerre mondiale. Les Juifs qui étaient 3,3 millions en Pologne dans l'entre-deux-guerres ne seraient plus, aujourd'hui, que 12 000 au maximum, ce chiffre ne tenant toutefois compte que des individus qui se définissent comme tels. L'ouverture à Varsovie du Musée de l'histoire des Juifs de Pologne ravive donc des souvenirs douloureux autant qu'il vise à l'amélioration des rapports entre Polonais et Juifs. L'initiative est couronnée de succès puisque, sans attendre l'inauguration officielle qui s'est tenue en octobre, l'institution a déjà attiré plus de 400 000 visiteurs depuis son ouverture au printemps dernier. (map)

Mukwege multi-célébré

Denis Mukwege est médecin gynécologue. Il s'est spécialisé dans la chirurgie réparatrice, aidant les femmes victimes de viols à surmonter leur drame. À l'est de la République démocratique du Congo où il opère sans relâche, la guerre sévit depuis 17 ans, frappant les plus fragiles, à commencer par les femmes et les enfants. Le mardi 21 octobre, il a reçu le prestigieux prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, du Parlement européen. Une semaine auparavant, le prix Solidarité lui avait

également été décerné par l'Hôpital Saint-Pierre associé à l'ONG Médecins du Monde. «*À la base de ce prix, expliquait le Dr Patrick Van Alphen, il y avait la volonté de voir le Centre hospitalier universitaire St-Pierre, un hôpital laïque, public et fédéral, soutenir un projet, mais aussi une problématique, en distinguant une personne. Le travail du Dr Mukwege est exceptionnel et nous voulions surtout éviter de tomber dans le domaine de la charité. Nous lançons donc une campagne de récolte de fonds, mais aussi d'information du public.*» (map)

Il est des athées heureux, si, si...

Le «Professeur de Bonheur» de Harvard, Tal Ben-Shahar, énonce dans *Choisir sa vie* cinq attitudes qui rendent heureux. Le bouquin a beaucoup plu à l'hebdomadaire catholique français *La Vie* qui en a fait une longue recension, donnant écho à une série de conseils généralement frappés au coin du bon sens. Notons toutefois ce passage qui tient davantage de la méthode Coué que de la psychologie: «*Des recherches montrent que les personnes qui ont la foi sont plus heureuses que les autres. Il existe évidemment des exceptions, des croyants dépressifs et des athées heureux ! [Ouf !] Mais la religion contribue au bonheur pour trois raisons. D'abord, elle inscrit dans une attitude de louange [...] La deuxième raison touche à la quête existentielle de l'homme, qui donne une signification globale à sa vie [...] Troisième raison : le bonheur est dans la communauté et les moments de partage communautaire sont importants dans les religions.*» Respirons un bon coup avant

le mot de la fin du très inspiré Tal Ben-Shahar: «*Enfin, notre posture et notre respiration comptent aussi beaucoup dans notre façon d'appréhender la vie, de nous affirmer, de diminuer notre stress et de favoriser notre créativité*». Bref, yoga et spiritualité, il suffisait de le dire. (map)

L'euthanasie à la française

Alors que le monde politique français ne sait plus très bien par quel bout prendre le problème, l'adhésion à la fin de vie assistée gagne des partisans dans l'Hexagone. À la question «selon vous, la loi française devrait-elle autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrance, à la vie de ces personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent?», 54% répondent «oui, absolument» et 42% «oui, dans certains cas», soit 96% de personnes favorables, relate l'AFP. 93% des sondés «souhaitent» en outre que François Hollande «tienne sa promesse de campagne en autorisant [...] le recours à l'euthanasie active pour les personnes en fin de vie qui en feraient la demande». C'était la «proposition 21» du candidat Hollande. En attendant, la loi Leonetti reste toujours d'application. (map)

Manifeste des 420

En septembre dernier, Médecins du Monde avait lancé un appel, signé par quelque 420 médecins et personnels de santé du monde entier, pour demander «*un accès universel à la contraception et à l'avortement sûr et légal*». Intitulé «Names not numbers», ce «manifeste des 420» rappelait qu'environ 50 000 femmes meurent chaque année des suites d'un avortement clandestin, tandis que 8 millions d'autres qui ont eu recours à cette pratique souffrent d'invalidités temporaires ou permanentes. Depuis, une session extraordinaire des Nations unies s'est penchée sur cette même question à l'occasion des 20 ans de la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement. Face notamment aux pro-life, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a tenu des propos proches du «manifeste des 420»: «*Environ 8,7 millions de jeunes femmes recourent chaque année à des avortements clandestins. Elles ont urgentement besoin de notre protection.*» (map)

- 
- 72 Coup de barres**
74 En français dans le geste!
77 Sade, dernier cri

«En prison entre un homme, il en sort un écrivain.» (Simone de Beauvoir)
Le Marquis de Sade a passé 6 années de captivité au donjon de Vincennes avant d'être transféré à la Bastille.

Coup de barres

Une brique dans le ventre mais aussi des liasses de billets au fond des poches, Jean-Florian Collin, inventeur des «barres d'immeubles», aussi appelé «Monsieur Étrimo», est passé de la grandeur à la décadence. Coup de zoom sur une personnalité aussi visionnaire que controversée. Considérée comme un génie, voire un bienfaiteur par certains. Et comme le père du bâtiment fast-food par les autres.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

S'il est décédé en 1985 dans le plus strict anonymat, ne léguant rien à ses héritiers directs, Jean-Florian Collin aura par contre donné à chaque belge de la classe moyenne la possibilité de posséder son propre logement. Et cela à travers sa société Études et réalisations immobilières (plus tard abrégée en Étrimo). «C'était une personnalité très complexe à appréhender. Ni bonne, ni mauvaise. Personne n'a jamais su jusqu'où il était sincère et à partir de quand il flirtait avec les limites de la loi ou du rêve éveillé», confirme David Deroy, coréalisateur de l'excellent documentaire *Monsieur Étrimo*, sorti en salles en octobre.

Son idée de base: éléver des appartements en batterie. Quand le plan d'un appartement était terminé et approuvé, il était utilisé pour créer des milliers d'appartements, tous identiques. Et le tout en profitant de la législation pour le moins laxiste en vigueur à l'époque, notamment en matière de sécurité et de permis. Et en s'appuyant sur des matériaux les moins chers possibles. «Mais sans jamais tomber dans l'illégalité, précise Deroy. Raconter cette histoire, c'est aussi se plonger dans le récit

d'une figure déchue du capitalisme à la belge. Qui aurait affiché, en même temps, une solide dose de paternalisme. Comme Gandhi, Collin déclarait souvent que ses intentions étaient tellement pures que l'on finissait par s'en méfier.»

Golden sixties

Au total, il vendra 14 000 appartements en à peu près 20 ans d'activité. Sa société déclare un chiffre d'affaires à dix chiffres en francs belges. On ne compte plus les fêtes flamboyantes données pour son personnel. Pris à son propre jeu, Collin lorgnera aussi sur l'étranger. Étrimo Congo voit le jour en 1952 et se porte bien. Anticipant l'indépendance du pays et vendant des logements aux coloniaux rentrés précipitamment au pays. S'ensuivent des investissements, plus hasardeux, cette fois. Notamment, en France.

Et puis, surtout, les taux d'intérêt augmentent. Bref, c'est la spirale. Pour épouser des dettes croissantes, Étrimo vend des appartements (forcément pas chers, puisque c'est sa marque de fabrique) qu'il n'a plus les moyens de construire ensuite. Résultat: des mil-



Année 70: quand le marché immobilier fait le plongeon, Étrimo coule...

liers d'acheteurs découvrent qu'ils ne recevront jamais le logement pour lequel ils se sont, parfois, lourdement endettés en contractant des prêts immobiliers. «La chute de l'empire Étrimo marque la fin d'une utopie et coïncide avec la fin des "Golden Sixties", continue Deroy. Plus prosaïquement, elle signifie aussi la mort pour des milliers de sous-traitants, et inaugure l'entrée de la Belgique dans la crise.»

Mais, au-delà de la belle histoire d'une chute en bonne et due forme, que reste-t-il précisément de la «période Collin»? «Une hérésie architecturale», clamant les uns. «Une urbanisation des villes et des banlieues sans aucune cohérence», renchérissent les autres.

«Partant de l'a priori qu'il s'agissait d'un opportuniste ultralibéral avant l'heure, j'ai un peu changé d'avis. Et appris, au fil du tournage, à le comprendre, à

entrer en empathie avec lui», explique Mathieu Frances, l'autre réalisateur du documentaire en béton consacré à «Monsieur Étrimo». «Tout ça, sans l'excuser pour autant. Et cela, même si j'ai tenté de rentrer dans son esprit pour traduire la solitude des magnats, l'incompréhension, l'injustice et la boulémie de ces hommes. Qui, toute leur vie, ont eu plein d'idées. Peut-être trop, d'ailleurs.»

Quelque part, on pourrait même parler de fantasme. Car si Collin a vendu de la brique, il a aussi vendu du vent... en véhiculant l'idéologie de la propriété pour tous sans base solide. «Là, encore, on pourra le taxer soit de naïveté, soit d'opportunisme», reprend Deroy. Et on ne saura donc jamais précisément si cette sorte de Citizen Kane du plat pays avait des idées trop larges. Ou si c'est l'accueil qui leur a été réservé qui était trop étroité. ↗



«Monsieur Étrimo»
de David Deroy et
Mathieu Francis
BE • 2014 • 60'
www.playtimefilms.
com/#2/14/61

En français dans le geste !

Réconciliant le fond avec la forme, et maniant aussi bien la science du cours magistral et la dynamique du théâtre que la recherche constante d'interactivité avec le public, la conférence gesticulée allie le geste à la parole dans un bouillonnement d'idées à contre-courant de la pensée dominante. Pour encore mieux accrocher son public et décocher ses messages. En partageant ses convictions et ses colères.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Du prof d'université qui lit ses notes sur un ton monocorde qui ferait presque passer celui de l'horloge parlante pour une joute de la Ligue d'impro au conférencier qui tartine sur son sujet (pourtant intéressant) jusqu'à plus faim, nous avons tous connu de (trop) longs discours monocordes. Dont nous n'avons rien retenu. Soit parce que, pour échapper à ces moments de torpeur, nous avons préféré nous enfuir dans nos pensées. Soit parce que nous avons carrément piqué du nez. Et c'est pour faire face à ces moments de grande solitude que sont arrivées les conférences gesticulées. Sous-tendues pour une logique contestataire, drôle et constructive... preuve que rien n'est incompatible.

«Militants associatifs, travailleurs sociaux, acteurs du développement local ou de tout secteur qui se veut "participatif", tous le constataient souvent sans trouver le moyen d'y remédier: les conférences, projections, débats sur tel ou tel sujet, attirent surtout les convaincus!», explique Sylvie Hernandez, formatrice en conférence gesticulée. «Bref, ces

conférences informaient uniquement les informés... alors que les autres auditeurs potentiels se sentaient très peu concernés par le message qui leur était délivré. Voire n'assistaient plus à des conférences, poussés par la conviction qu'il s'agit de "rassemblement d'initiés", dont ils se sentaient exclus.» Si la conférence gesticulée n'est bien entendu pas la panacée, elle arrive cependant à mieux retenir l'attention d'un auditoire. Et remplit sa mission de transmission de l'information. Que cette dernière soit de l'ordre de la connaissance, du militantisme, voire, le plus souvent, des deux à la fois.

Bilan: alors qu'une pièce de théâtre a posé le cadre dès ses trente premières secondes, la conférence est susceptible de changer de cap à tous moments. Le conférencier va avouer un «trou», peut reconnaître sa fatigue, se racler la gorge, tousser, marquer une pause, avoir une crise de fou rire, ou se laisser gagner par l'émotion... Et nous, spectateurs, vivons avec lui. La conférence est en vie, car poussée par l'envie.

Plus scientifiquement, on définit la conférence gesticulée comme «une forme scénique mêlant du savoir froid sur un sujet, ainsi que de la radicalité (en revenant aux racines de ce sujet), les histoires de vie des conférenciers-gesticulants par rapport à ce sujet, de l'humour et de l'autodérisson. Et, toujours un atterrissage politique (ce qu'on peut faire pour agir sur ce sujet». En résumé, on dira encore que le conférencier explique pendant que le gesticulant, lui, raconte.

«Et c'est bien là toute la différence», confirme Franck Lepage, conférencier gesticulant. «Au lieu d'apporter d'en haut la culture aux gens, on est parti du constat que chacun d'entre nous était rempli de savoirs et de cultures à partager. Mon objectif est finalement assez simple: mobiliser, chez le spectateur, du temps de cerveau disponible pour la révolution.»

Et toujours avec sincérité et détermination: «En faisant naître une colère politique, vous obtiendrez une arme de destruction massive de la pensée dominante. Qui se laissera, en plus, regarder avec plaisir.» Surtout quand le geste est aussi justement lié à la parole.



www.scoplepave.org/conferences-gesticulees
Festival de conférences gesticulées
Les 12 et 13 décembre
À l'espace Delvaux (Watermael-Boitsfort)
info@lavenerie.be



© Le Pavé

Sade, dernier cri

L'auteur de «Justine» est mort voilà 200 ans. Redécouverte à l'aube du XX^e siècle, son œuvre en prophétisait l'engloutissement dans le mal absolu. Si la fureur de ses écrits montre le tour noir de la conscience, sa pensée morale et politique préserve d'y sombrer. Le marquis n'est-il pas l'ultime rempart face aux périls qui pointent ?

Par Philippe Cohen-Grillet
Journaliste et écrivain

Le 2 décembre 1814, au soir, Sade expirait. De son vivant pourchassé, maudit, persécuté, engeôlé durant près de trois décennies, le marquis et son œuvre furent-ils mieux traités depuis deux siècles ? Censuré, psychanalysé, conchié, biographié, trituré, disséqué, théâtralisé, «pléiadisé», le voilà désormais produit-dérivé. Un descendant (dont le propre est de chuter) gagne aujourd'hui quelques sous en écoulant un *brandy Divin marquis* et un *drop-stop Maison de Sade*, soit un «bec verseur anti-goutte» pour le gros rouge qui tache—gageons que l'ancêtre aurait probablement détourné l'objet de son usage premier. L'époque n'est donc pas

qu'à la bêtise: l'obscénité tient sa part. Quant à lire Sade, vous n'y pensez pas ! C'est suranné, trop long, fastidieux. Et cette manie aussi de tout mélanger, sexe et pensée, au prétexte de littérature. Jean-Jacques Pauvert fut le premier à oser publier Sade sous son nom d'éditeur. Pauvert¹ auquel le monde, balançant entre clair et obscur, doit de pouvoir lire Sade. Désormais, il faut «faire avec» Sade.

L'autopsie du mal

Il a maintes fois été écrit que Sade, poussant la fureur à son point d'incandescence, déchiquetant les corps à coups de

1 Jean-Jacques Pauvert est également l'auteur de la monumentale biographie, *Sade vivant*, récemment rééditée par Le Tripode, 2013.



© Tomer Hanuka, Penguin Books

La philosophie dans le boudoir: une étude en rouge.



© Jim Champion

plume, au risque d'effacer les âmes, prophétisait l'Holocauste. Ce que Dante a décrit dans son terrible poème, l'auteur des *120 Journées de Sodome* savait que l'homme le réalisera. Sade a pensé les plus atroces supplices que l'esprit puisse engendrer. Il s'est livré à l'autopsie du mal. Sans doute est-il vain de spéculer pour déterminer si Sade voulait prévenir du malheur ou l'appelait de ses vœux. Il faut avoir le cynisme de Céline pour oser prétendre, a posteriori, qu'il ne voulait, avec *Bagatelles*, qu'«éviter aux hommes les horreurs de la guerre». Qu'importe les intentions de Sade. Annie Le Brun, fine connaisseuse de l'homme et de son œuvre³ a établi le constat: «La pensée de Sade a son origine dans l'énergie des pulsions». Les objections sont connues: «fumisterie anachronique», «délire d'interprétation». Mais alors qu'est-ce donc que le nihilisme des attentats du 11 septembre 2001, «Je tue donc je suis» ? Qu'est-ce donc que la mise en scène de

la barbarie de l'État islamique filmant ses décapitations ? Si nous n'avons rien vu venir, c'est peut-être parce que nous n'avons pas lu Sade ou voulu oublier que nous l'avions lu.

Contre le despotisme, l'arme de la vertu

Sade a souffert pour les hommes. De Louis XV à Napoléon, il fut martyrisé par tous les régimes. Le blasphemateur, le dépravé, le révolutionnaire, le politique, toutes les figures qu'il incarna furent opprimées. Dans ses écrits, Sade n'a cessé de revendiquer avec passion la primauté de la Raison. L'athée, auteur du *Dialogue entre un prêtre et un moribond* taille la religion en pièces, appelle à la sédition anticléricale. Robespierre voudra le lui faire payer de sa vie avant, tout juste, de perdre lui-même la tête. Sade, libérateur, dans ses discours enflammés devant la section des Piques,

3 Citons, parmi ses remarquables essais, *Soudain un bloc d'abîme*, *Sade*, éditions Jean-Jacques Pauvert, 1986.

la plus virulente de la Révolution, réclame l'abolition de la monarchie. Il le répète, encore, dans le fameux appel public, *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, de même qu'il y prône la liberté des mœurs et la dissolution de la famille comme institution. Trop vite, certains réduisent le programme au discours d'un anarchiste. Rien n'est plus faux. Sade milite pour le bien commun, au sein d'une société respectueuse de chacun éclosée dans un État digne. Tôt, il embrasse et théorise ce projet politique. Novembre 1783, emprisonné au donjon de Vincennes, Sade écrit à son épouse Renée Pélagie⁴: «*Ce ne sont pas les opinions ou les vices des particuliers qui nuisent à l'État; ce sont les mœurs de l'homme public qui seules influent sur l'administration générale. Qu'un particulier croie en Dieu ou qu'il n'y croie pas, qu'il honore et vénère un putain ou qu'il lui donne cent coups de pied dans le ventre, l'une ou l'autre de ces conduites ne maintiendra ni n'ébranlera la constitution d'un État*». La corruption des puissants, voilà l'ennemie: «*Que le roi corrige les vices du gouvernement, qu'il en réforme les abus, qu'il fasse prendre les ministres qui le trompent ou qui le volent, avant que de réprimer les opinions ou les goûts de ses sujets!*». Et Sade met en garde, à défaut, ces sont «*les indignités de ceux qui approchent [le Roi qui] le culbuteront tôt ou tard*». Faut-il, là encore, attendre passivement que la prophétie sadienne se réalise? Elle semble en passe de l'être...

Cette «femme nouvelle qui renouvelera l'univers»

Que faire?, s'interrogeait Lénine. Sade avait déjà répondu: saper la religion pour abattre le despotisme. Sans flétrir, mais avec justice: «*Je ne propose cependant ni massacres ni exportations: toutes ces horreurs sont trop loin de mon âme pour oser seulement les concevoir une minute. Non, n'assassinez point, n'exportez point: ces atrocités sont celles des rois ou des scélérats qui les imitèrent*». Tout en laissant le choix des armes, il plaide pour «*anéantir pour jamais l'atrocité de la peine de mort*.»

Nous devons à Guillaume Apollinaire d'avoir, au début du XX^e siècle⁵, exhumé la pensée morale et politique de Sade. La réduire à une lettre «*dégoutante*» est une erreur. L'ignorer est une faute, que nous payons. Il n'est pas trop tard. Dès 1909, le poète, qui avait bien lu, nous livrait le message d'espoir, évoquant deux emblématiques personnages sadiens: «*Justine, c'est l'ancienne femme, asservie, misérable et moins qu'humaine; Juliette, au contraire, représente la femme nouvelle qu' [e Sade] entrevoit, un être dont on n'a pas encore idée, qui se dégage de l'humanité, qui aura des ailes et qui renouvelera l'univers.*»

4 Cité par Jacques Ravenne dans *Sade. Lettres d'une vie*, Paris, 10/18, 2014.

5 L'œuvre du Marquis de Sade, choix de textes, introduction, notes et bibliographie par Guillaume Apollinaire, Bibliothèque des Curieux, 1909.



Dites-le... avec un T-Shirt
... c'est moins périssable
que des fleurs ou des bonbons ...
et



CARPE DIEM
MODÈLE N° 17 de nos T-Shirts
www.communication-shirts.com

Le propre de la poussière

Par Jean Cornil
Essayiste

Quoi de plus quotidien que de faire le ménage? Comme un rituel immuable après le labeur ou pour jour de pluie ou arrivée du printemps. Que cache cette obsession compulsive à produire du propre?

L'hygiène, car la trivialité du geste répété relève d'abord d'un souci sanitaire. Véhiculant microbes et bactéries, les objets se dégradent et peuvent potentiellement nous tuer. Il faut neutraliser les risques d'un environnement domestique porteurs d'organismes mortifères. Mais aussi, effacer l'usure du temps. «*[...] Faire le ménage est une tâche dont le but est d'effacer les traces d'usure et d'altération, c'est-à-dire les signes de la corruption du temps*», écrit Pierre Dulaiz. Nous cherchons à masquer le travail de la durée, «à tuer ce qui peut nous tuer». On réinitialise sa journée pour conjurer la dégradation inhérente à toute chose et d'abord à nous-mêmes. Nous entretenons l'illusion que le temps ne passe pas. Bataille perdue d'avance devant le rêve d'une éternelle jeunesse. Une vaine tentative de résistance face à la mort.

Car la poussière symbolise notre précarité, notre impermanence, ce à quoi notre organisme retournera après sa désagrégation. Face à la décomposition inexorable, le ménage nous rassure par son exigence d'ordre, d'unité, de permanence. Nous lavons notre environnement à grandes eaux pour nous débarrasser de ce qui nous souille, pour effacer nos fautes, pour tenir nos vices à distance. C'est la tentative de faire le ménage en soi, de permettre à l'ordre et à la propreté de notre environnement de rétroagir sur notre discipline intérieure. La laideur des choses ou la honte de la crasse diminuent le mal et les remords en nous-mêmes par l'incessant travail de l'aspirateur.

En même temps, comme l'évoque Michel Serres, nous polluons pour nous apprécier. Nous marquons notre territoire, à l'image de notre cousin l'animal, par des déjections et des signes. Notre signature au bas d'un papier comme les sécrétions de notre organisme –cracher dans la soupe, dormir dans des draps, labourer un lopin de terre, autrefois répandre le sang de la victime–, traduisent notre propriété sur un objet, sur un espace ou sur un être humain. Vous salissez un lieu et il vous appartient. Comme dans une chambre d'hôtel.

L'homme est sans doute un être éminemment complexe, ambigu, ambivalent, contradictoire. Il s'est arraché aux instincts de la nature pour créer agriculture et culture, pour bâtir des empires et des civilisations. Cependant, il délimite sans cesse son avoir propre par le dépôt de particules de son corps comme par des dispositifs concrets ou symboliques. À tel point que sa marque sur la terre en arrive à faire vaciller la biosphère. En même temps, de l'ablution religieuse au rituel du lavabo au petit matin, l'homme tente inlassablement de retrouver un paradis perdu de pureté et d'innocence pour conjurer son insupportable finitude. Comme un pendule qui oscille éternellement entre la nécessité de salir pour posséder et l'obsession de la propreté pour se bercer d'une illusion d'éternité. Avant de s'en retourner à la poussière.

ANNONCES

Émissions, publications, conférences... les bonnes énergies



dossier
POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉGALIBERTÉ

Éduquer n°109 vient de paraître.

Le principe d'égaliberté a guidé les fondateurs de la Ligue de l'Enseignement en 1864: une école qui libère, c'est une école qui libère les enfants à la fois de l'emprise dogmatique de la religion et de la misère sociale. Ce ne sont pas deux combats juxtaposés: c'est le même combat. Et il faut même aller plus loin: non seulement l'instruction obligatoire et gratuite postule l'égalité des enfants entre eux, mais l'exigence de libre pensée (l'idée qu'il faut apprendre à l'élève à penser par lui-même) postule quelque chose d'encore plus révolutionnaire, qui est l'égalité des intelligences, jusqu'à l'égalité entre le maître et l'élève.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

ESPACE de Libertés

Éditeur responsable:

Jean De Bruecker

Rédacteur en chef:

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction:

Amélie Dogot

Production:

Fabienne Sergoynne

Dessins:

Dominique Goblet - Kai Pfeiffer

Graphisme:

YEBOgraphics

Imprimeur:

Kliemo

Fondateur:

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Belgique: 20€, Étranger: 32€
par virement au compte du CAL:

IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN: 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.





**LES RENDEZ-VOUS
DE LA LAÏCITÉ
DÉCEMBRE 2014**

À LA TÉLÉVISION

Entretien avec Boris Cyrulnik (26')

Le psychiatre, psychanalyste qui a popularisé le concept de résilience explique notamment pourquoi les individus se désolidarisent

Par Jean Cornil

Présentation : Pilar Arcas

Date	Heure	Chaine
13/12	10H30	La Une
17/12	18H55	La Trois

Les plumes de la liberté (10')

Reportage sur Cartoonist For Peace, lauréat du Prix Henri Lafontaine 2014

Présentation : Benoît Feyt

Date	Heure	Chaine
16/12	Fin de soirée	La Une

La laïcité en 2014 (26')

Bilan des actions menées par le CAL et la FHE en 2014

Présentation : Benoît Feyt

Date	Heure	Chaine
21/12	9H20	La Une
27/12	10H30	La Une
31/12	18H55	La Trois

L'art «dégénéré» (10')

Sur l'exposition «L'art dégénéré selon Hitler» à la cité Miroir à Liège

Présentation : Benoît Feyt

Date	Heure	Chaine
30/12	Fin de soirée	La Une

À LA RADIO

Tunisie : la revanche des laïques ?

Samedi 13 décembre

Les avatars de Noël

Samedi 20 décembre

Baromètre du social

Samedi 27 décembre

Sur la Première RTBF vers 19h05 et 22h30 (28')

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique
s.a. Tielemans
Maison fondée en 1875
Funérailles civiles
de toutes classes et crémation
 Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles
 Tél. 02 537 05 64
 Direction : Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
 Funérailles, Crémations,
 Assurances décès,
 Contrats personnalisés
 24h/24h

Tél : 02 538 15 60
 GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
 1000 Bruxelles
 (près de St Pierre & Bordet)

Contact : Dominique Peeren

**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
 Fondée en 1906
 Seuls, au service du public,
 nous défendons la dignité de l'idéal
 crématiste. Faites-vous membre
 Assistance, complète
 et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
 SUR DEMANDE ET SANS
 ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
 1000 Bruxelles
 02 513 03 96

Dans le prolongement
 de la campagne
 sur l'école



Vient de paraître dans la collection **Liberté j'écris ton nom**

Le livre

En Belgique, l'enseignement de la religion et de la morale est toujours organisé sur base du Pacte scolaire de 1958. Or, le paysage convictionnel s'est profondément modifié, sous le double impact de la sécularisation et de l'immigration. L'idée d'une réforme s'impose de plus en plus comme une évidence, mais elle se heurte à des obstacles juridiques et politiques. Ce livre constitue un plaidoyer en faveur de l'organisation d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté et de culture religieuse et philosophique.

Patrick Loobuyck est docteur en philosophie. Il est maître de conférences à l'Université d'Anvers et professeur invité à l'Université de Gand. Il préside l'ASBL LEF (Levensbeschouwingen, Ethiek, Filosofie) en faveur d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté, de culture religieuse et de philosophie.

Caroline Sägesser est docteure en histoire et chercheuse à l'Observatoire des religions et de la laïcité (ULB). Spécialiste du financement public des cultes, elle a notamment publié *Le prix de nos valeurs. Financer les cultes et la laïcité en Belgique* (Espace de Libertés, 2010).

Les auteurs

Patrick Loobuyck est docteur en philosophie. Il est maître de conférences à l'Université d'Anvers et professeur invité à l'Université de Gand. Il préside l'ASBL LEF (Levensbeschouwingen, Ethiek, Filosofie) en faveur d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté, de culture religieuse et de philosophie.

Caroline Sägesser est docteure en histoire et chercheuse à l'Observatoire des religions et de la laïcité (ULB). Spécialiste du financement public des cultes, elle a notamment publié *Le prix de nos valeurs. Financer les cultes et la laïcité en Belgique* (Espace de Libertés, 2010).





10 euros l'exemplaire
 (- 20% pour nos abonnés)

Les auteurs viennent à votre rencontre





L'ART DÉGÉNÉRÉ SELON HITLER

17.10.14 > 29.03.15

LA CITE MIROIR | LIEGE
SAUVENIÈRE

Place Xavier Neujean, 22
4000 Liège
+32 (0)4 230 70 50
www.citemiroir.be



La vente de Lucerne
CHAGALL
CORINTH
DERAIN
ENSOR
GAUGUIN
KOKOSCHKA
PASCIN
PICASSO
...

L'ENTRÉE COMPREND L'ACCÈS À

LINDA ELLIA
NOTRE COMBAT
PROLONGATION EXCEPTIONNELLE



Mein Kampf revisité
par plus de 250 artistes
contre la haine

www.territoires-memoire.be/notrecombat